

L'Artisanat sur le territoire du S.Co.T. Saumurois

Dynamiques
et perspectives

RAPPORT D'ETUDE



Sommaire

Introduction		3
Partie 1	L'organisation artisanale sur le territoire du S.Co.T. du Saumurois	4
	1.1 Répartition spatiale des entreprises artisanales	5
	1.2 Représentation structurelle de l'artisanat	7
	1.3 Contribution à l'emploi	10
	1.4 Synthèse de la partie 1	11
Partie 2	La dynamique artisanale dans son contexte socio-économique communal	12
	2.1 L'environnement communal	13
	2.2 Les données socio-économiques de l'artisanat local	16
	2.3 Les profils communaux	23
	2.4 Synthèse de la partie 2	33
Partie 3	Perspectives artisanales sur les pôles territoriaux	34
	3.1 Risques et potentialités artisanales par pôle	35
	3.2 Impact des facteurs macro-environnementaux	50
	3.3 Enjeux territoriaux et objectifs stratégiques	53
	3.4 Interventions préconisées	55
Conclusion		57
Annexes	A1 Qu'est-ce qu'une entreprise artisanale	59
	A2 Caractéristiques des sites d'accueil selon l'importance pour l'exercice de chaque activité artisanale	63
	A3 Carte des sites aménagés d'implantation artisanale	64
	A4 Les communes du S.Co.T. Saumurois	65
Liste des territoires cités		67

Introduction

Le poids et le rôle économique et social de l'artisanat imposent qu'il soit pris en compte dans les politiques locales. Cette intégration de l'entreprise artisanale au cœur des projets de développement et d'aménagement nécessite une connaissance approfondie du tissu local des activités, de leurs besoins et de leurs perspectives afin de concevoir des réponses adaptées aux enjeux du territoire.

Pour y parvenir, il est indispensable d'identifier la typologie de ses activités, de mesurer les évolutions du tissu artisanal et de ses structures, d'analyser les systèmes socio-économiques locaux dans lesquels il s'inscrit.

A la demande du Syndicat Mixte du Schéma Directeur du Saumurois, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire a mené une étude qui vise à repérer les dynamiques des secteurs artisanaux dans leur environnement, à évaluer leurs forces et leurs faiblesses et dégager des axes stratégiques de développement.

Cette étude conduite sur l'aire du Schéma de Cohérence Territoriale du Saumurois regroupant 53 communes apporte notamment un éclairage sur :

- la relation entreprise-territoire montrant où s'enracine l'activité artisanale,
- l'évolution de son comportement spatial,
- les dispositifs d'actions à mettre en place en faveur de l'artisanat susceptibles de renforcer la dynamique du territoire.

Elle constitue un outil d'aide à la décision pour clarifier les objectifs et pour définir localement l'organisation territoriale à adopter en fonction des réalités artisanales.

Partie 1

L'organisation artisanale sur le territoire du S.Co.T. du Saumurois

Répartition spatiale des entreprises artisanales
Représentation structurelle de l'artisanat
Contribution à l'emploi

1.1 REPARTITION SPATIALE DES ENTREPRISES ARTISANALES

UNE ARMATURE QUI IRRIGUE LE TERRITOIRE ...

Le territoire du S.Co.T. du Saumurois compte 1 157 entreprises artisanales, ce qui représente 12 % de l'effectif départemental.

Ces entreprises forment un tissu économique dont la densité moyenne pour 10 000 habitants est de 158 entreprises.

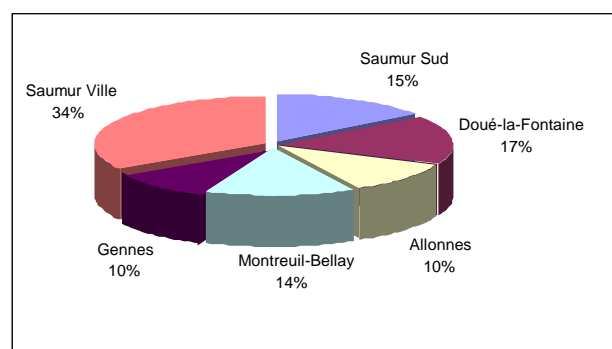
Ce ratio, bien supérieur à celui de la moyenne départementale (133) est caractéristique d'une implantation d'entreprises en milieu rural. En effet, les entreprises artisanales dont l'activité n'est pas liée de façon prépondérante à un marché local peuvent s'implanter dans des communes rurales de petite taille. C'est notamment le cas des entreprises du bâtiment ou, dans une certaine mesure, celui des entreprises artisanales de production qui constituent parfois l'unique activité économique de certaines communes.

... DE FAÇON INEGALE

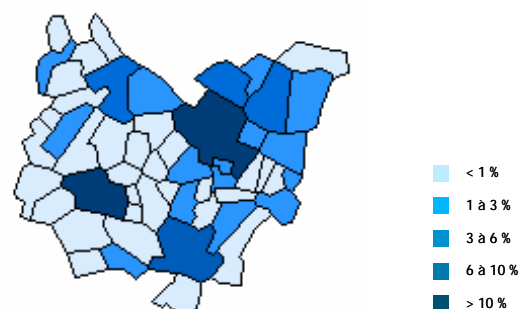
Les chefs-lieux de canton rassemblent néanmoins une part plus importante du nombre d'entreprises avec un niveau de

Repère : Nombre d'entreprises artisanales en 2005	
Département	9 713
Arrondissement	1 921
S.Co.T. Saumurois	1 157

Répartition des entreprises artisanales par canton



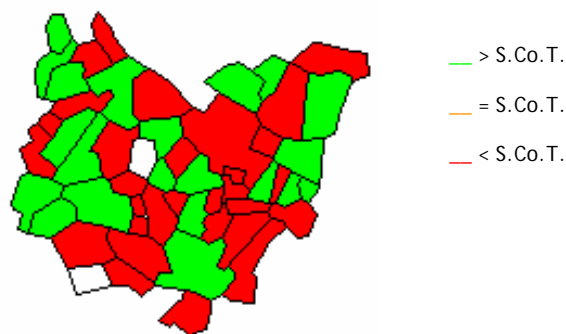
Part de la commune dans le nombre d'entreprises artisanales du S.Co.T.



population favorisant l'émergence de bon nombre d'activités de proximité, notamment dans les services. Avec Saumur, ils représentent des pôles de concentration d'entreprises artisanales même si la densité artisanale est toujours plus faible en zone urbaine qu'en zone rurale. Ainsi, Saumur, Doué-la-Fontaine, Gennes, Montreuil-Bellay et Allonnes regroupent près de 60 % des entreprises.

Repère : Nombre d'entreprises artisanales/10 000 habitants	
Département	132
Arrondissement	148
S.Co.T. Saumurois	158

Densité artisanale en 2005.
Nombre d'entreprises artisanales pour 10 000 habitants par commune.

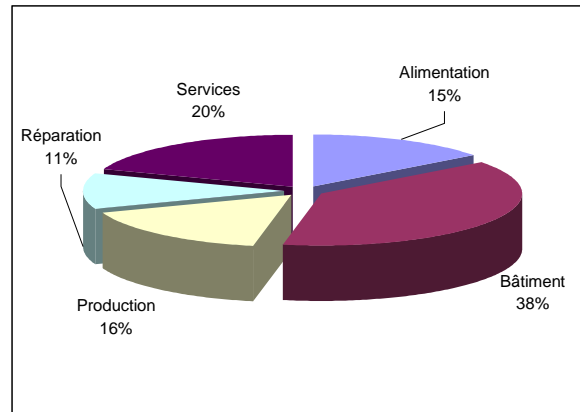


1.2 COMPOSITION STRUCTURELLE DE L'ARTISANAT

UNE ORGANISATION SECTORIELLE...

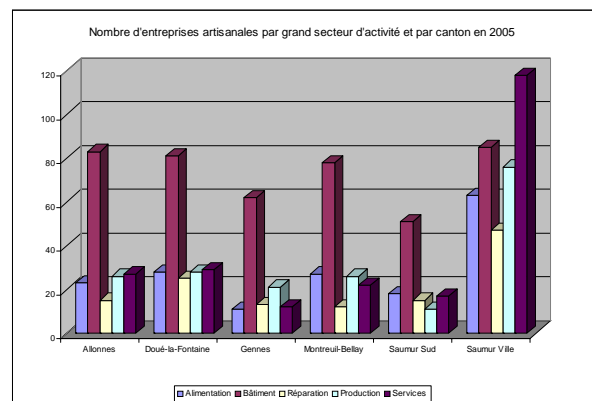
La composition structurelle de l'artisanat constitue également un élément explicatif de son organisation territoriale.

5 grands secteurs d'activités sont représentés sur le territoire du S.Co.T. : l'alimentation, le bâtiment, la réparation, la production et les services.



... AVEC UNE DOMINANTE DU BATIMENT DANS LES TERRITOIRES RURAUX ...

Avec 38 % des entreprises immatriculées, le bâtiment constitue la composante principale de l'artisanat de ce territoire. Ce poids prépondérant se traduit par une omniprésence dans les communes.

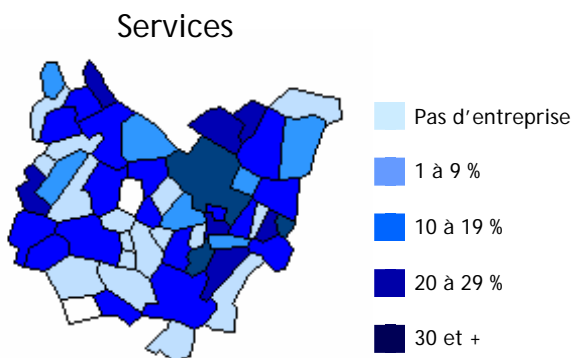
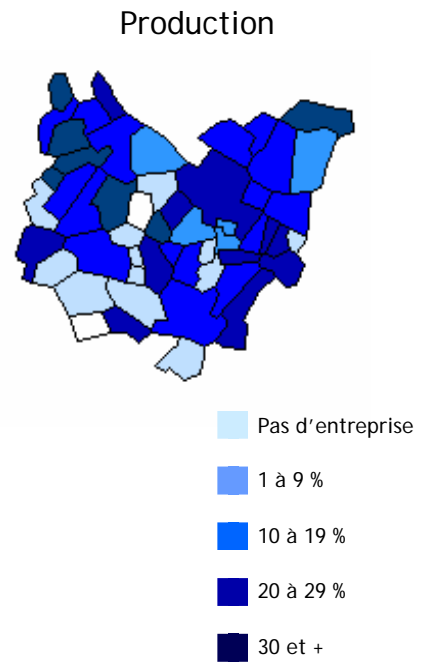
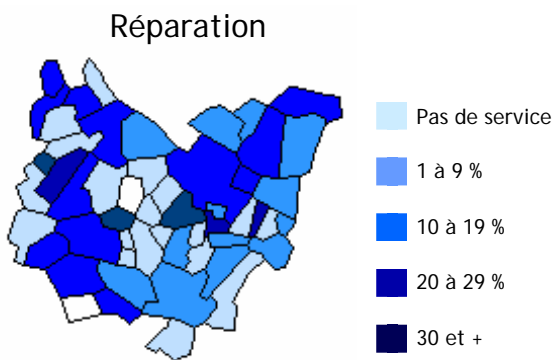
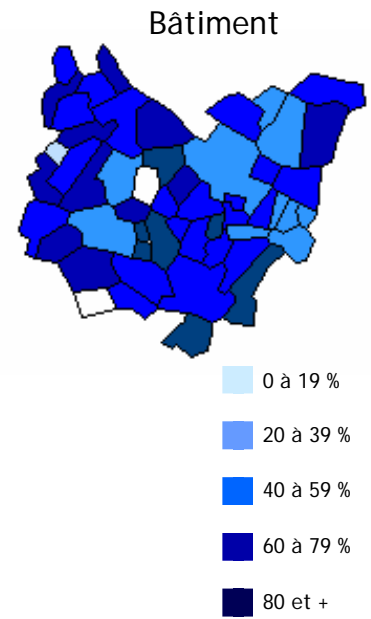
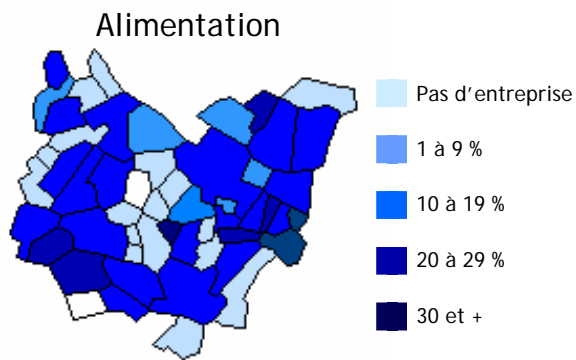


Seules 3 d'entre-elles sur les 53 que compte le territoire ne disposent d'aucune entreprise du bâtiment.

A l'échelle des cantons, Montreuil-Bellay, Doué-la-Fontaine et Gennes cumulent 50% des entreprises du bâtiment alors que leur population rassemble 38 % des habitants du territoire du S.Co.T. Le canton de Gennes est au premier rang, pour ce secteur d'activité : 52 % des entreprises artisanales qui y sont installées appartiennent au secteur Bâtiment avec la densité la plus forte du territoire (93 entreprises pour 10 000 habitants).

En revanche, le territoire de Saumur accueille un cinquième des entreprises du Bâtiment alors que sa population représente plus du tiers de la population du territoire du S.Co.T. Ceci illustre l'attractivité qu'exercent les communes rurales sur ces activités. Une interprétation de ce phénomène sera proposée aux chapitres suivants.

Part des entreprises du secteur d'activité dans le total des entreprises artisanales de la commune



... ET UNE REPRESENTATION PLUS FORTE DES SERVICES EN ZONE URBAINE.

Les activités de proximité (alimentation, réparation et services) exercées par 322 entreprises sont globalement bien représentées sur le territoire avec un taux de service de 1 entreprise pour 135 habitants. Cependant, cette densité globale moyenne ne doit pas occulter une baisse significative des effectifs, particulièrement dans les métiers de bouche et de la réparation, ainsi que dans certains services traditionnels.

On notera en outre que ces activités sont moins présentes dans les petites communes rurales éloignées des chefs-lieux de canton, mais aussi dans les communes constituant la périphérie urbaine sud de Saumur dû à la proximité de l'équipement commercial du centre-ville.

Par contre, le secteur de la production est sous-représenté. Il rassemble 16 % des activités artisanales sur le territoire du S.Co.T. alors que la moyenne départementale est supérieure à 18 %. On ne compte que 188 entreprises de production sur le territoire étudié dont 11 seulement sur le territoire de Saumur Sud.

Celles-ci sont des activités connexes (menuiserie traditionnelle, serrurerie, métallerie, etc.) d'une économie rurale de tradition agricole. Le tissu industriel du Saumurois, relativement peu développé, n'a pas favorisé dans ce secteur l'essor d'un réseau d'entreprises artisanales partenaires de l'industrie.

Densité artisanale (Nbre d'ent. : 10 000 hab.)

Territoires	ALIM	BAT	REPAR	PROD	SERV	TOTAL
Canton Allonnes	22	78	14	24	25	166
Canton Doué-la-Font.	21	60	18	21	21	162
Canton Gennes	16	93	19	31	18	178
Canton Mont.-Bellay	22	63	10	21	18	137
Territoire Saumur Sud	21	61	16	13	20	134
Territoire Saumur Ville	21	28	16	25	39	130
S.Co.T.	21	55	16	24	28	158
Cté d'Agglo. Saumur	21	48	15	23	30	137

— < à densité moyenne du S.Co.T.

— 1^{er} rang

1.3 CONTRIBUTION A L'EMPLOI

LE 1^{ER} EMPLOYEUR DANS LES TERRITOIRES RURAUX...

Au plan départemental, l'artisanat est le 1^{er} créateur d'emplois devant les secteurs de l'industrie (hors BTP) et de l'agriculture, par ailleurs déficitaires.

C'est également le 1^{er} employeur dans les territoires ruraux.

Dans le périmètre du S.Co.T., on compte plus de 3 000 salariés employés dans les entreprises artisanales (dont les 2/3 hors Ville de Saumur). Seules 6 communes accueillent des entreprises artisanales qui n'emploient pas de salariés.

Le Bâtiment emploie le tiers des effectifs salariés, l'alimentation et la production, plus de 20 % chacun et la réparation et les services respectivement 12 et 14 %.

... AVEC UNE CAPACITE D'EMPLOI IMPORTANTE.

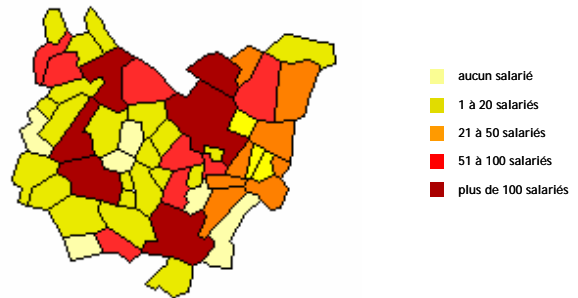
On compte en moyenne près de 6 employeurs artisanaux pour 10 entreprises, soit un effectif moyen par établissement employeur de 4,9 salariés.

Cette proportion monte à 5,8 salariés dans les secteur alimentaire et 6,8 dans le secteur de la production, tout en restant inférieure à la moyenne départementale pour ce second secteur d'activité.

En effet, les entreprises artisanales de production, tout en demeurant celles qui ont la plus grandes taille, emploient moins de salariés que sur les territoires d'Angers ou de Cholet, où il n'est pas rare qu'elles atteignent pour certaines, les 10 voire les 20 salariés (métallerie, plasturgie ou encore fabrication bois).

Repère : Nombre de salariés de l'artisanat en 2004
 Maine-et-Loire : 31 300
 Arrondissement : 5 018
 S.Co.T. : 3 076

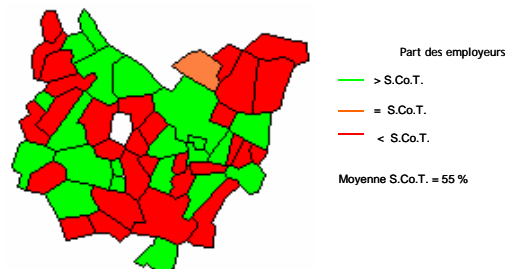
Nombre de salariés de l'artisanat



Nombre de salariés par employeur en 2004

	Maine-et-Loire	S.Co.T.
Alimentation	5,0	5,8
Bâtiment	4,9	4,6
Réparation	4,6	4,4
Production	9,1	6,8
Services	4,0	3,5
Total	5,4	4,8

Part des employeurs dans le total des entreprises artisanales en 2004



1.4 SYNTHÈSE DE LA PARTIE 1

La place de l'artisanat est déterminante dans les espaces économiques locaux qu'il irrigue.

Acteur majeur de l'économie saumuroise, ses 250 métiers répondent aux besoins quotidiens des habitants et des autres acteurs (entreprises, collectivités), contribuent à la qualité de leur cadre de vie et à l'équilibre du territoire par sa présence jusque dans les plus petites communes.

Il est aussi facteur d'intégration professionnelle par la formation aux métiers.

Partie 2

La dynamique artisanale dans son contexte socio-économique communal

L'environnement communal
Les données socio-économiques de l'artisanat local
Les profils communaux

2.1 L'ENVIRONNEMENT COMMUNAL

LE REPERAGE DES DYNAMIQUES LOCALES

Le fonctionnement d'un espace et sa capacité générale à se développer mettent en jeu toutes ses composantes, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles. Ceci implique, pour en faire le diagnostic, la prise en compte d'une série d'indicateurs dont il faut en faire la synthèse.

L'objectif poursuivi est de mesurer les dynamiques, mais aussi les fragilités de l'artisanat à la lumière des composantes du contexte local.

Cela demande l'analyse d'indicateurs structurels caractérisant l'environnement socio-économique dans lequel s'exercent les activités artisanales. Ces indicateurs sont regroupés dans 3 grandes familles :

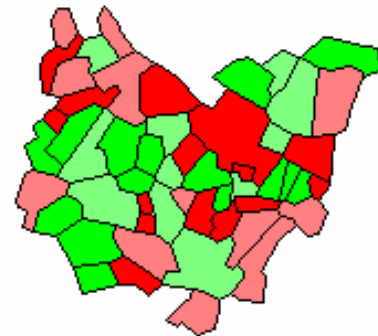
la démographie, l'emploi, le logement et cadre de vie.

Pour chaque indicateur, une cotation est attribuée à chacune des communes en fonction de sa situation par rapport à l'ensemble des communes du territoire.

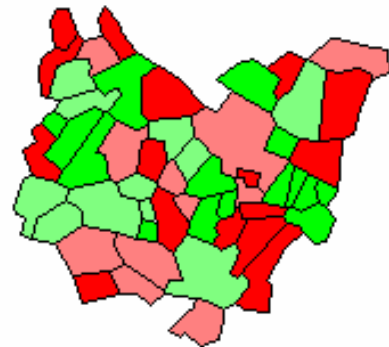
La synthèse de ces indicateurs permet d'obtenir une cotation globale reflétant l'état général de la commune sur le plan socio-économique.

On obtient ainsi quatre profils communaux selon leur degré de fragilité: espaces en déclin, espaces fragilisés, ou territoires aux dynamiques plus prononcées, intermédiaires et fortes.

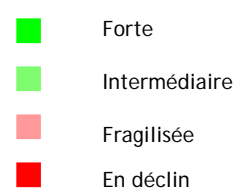
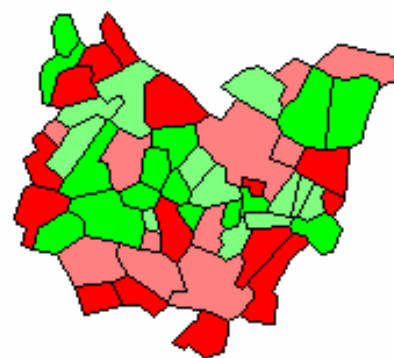
DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES



DYNAMIQUES DU LOGEMENT ET CADRE DE VIE



DYNAMIQUES DE L'EMPLOI



3 ENSEMBLES HOMOGENES

La grille de lecture utilisée permet de mettre en évidence trois ensembles territoriaux à structure socio-économique dynamique.

Il s'agit à l'ouest, de l'axe Gennes-Doué-la-Fontaine (B), au nord-est, de la région d'Allonnes (C) et, au sud de Saumur, des communes situées sur la transversale Fontevraud-Les Ulmes (A).

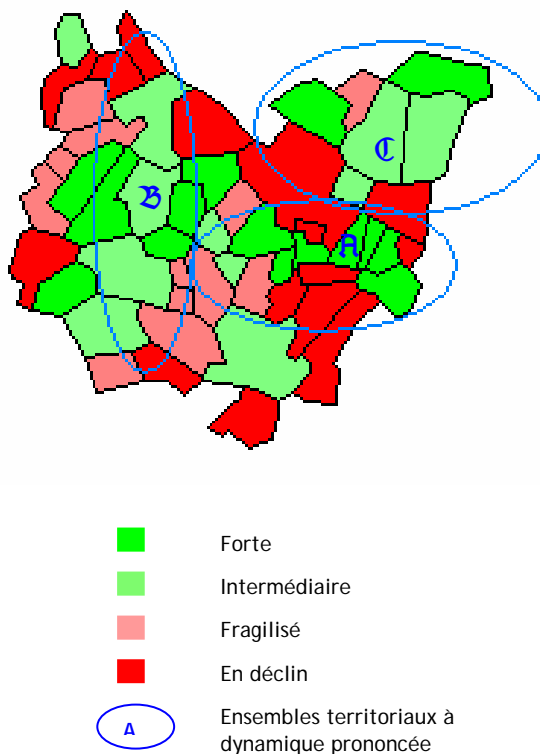
La zone A reprend l'essentiel du périmètre du territoire Saumur-Sud. Elle est caractérisée par une forte augmentation de sa population notamment jeune lors de la dernière décennie, attirée par un cadre de vie agréable dans des communes ayant conservé un caractère rural ligérien à proximité de Saumur, centre urbain offrant équipements, services et activités.

Ces communes ont également su favoriser l'implantation d'entreprises sur leur territoire complétant de façon non négligeable le volume d'emplois offerts à leurs habitants.

La zone B s'étend du Nord au Sud le long de la D69 reliant Gennes à Doué-la-Fontaine. Elle est formée d'un corridor composé de 4 communes allant de la Loire au Thouarsais - pour lesquelles la dynamique socio-économique est d'un niveau intermédiaire - et de communes s'étendant de part et d'autre de ce corridor à l'Est et à l'Ouest, dont la dynamique est forte.

Cette configuration est la traduction non seulement de l'histoire du peuplement de cette région lié aux échanges économiques (façade Loire vers l'arrière pays, puis plus récemment, le renforcement de l'axe Angers - Doué-la-Fontaine - Saumur), mais aussi

DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES (synthèse)



d'afflux de population principalement dans les communes rurales de la région de Doué-la-Fontaine qui offrent des opportunités résidentielles attractives (prix du foncier, temps de parcours vers les centres urbains, maintien de services de proximité et d'équipements publics sur place ou dans la commune voisine).

Cependant, une lecture à l'échelle communale introduit un élément de distinction au sein même de cet ensemble.

La dynamique de la zone B, plus prononcée dans la région de Doué-la-Fontaine, dans toutes ses composantes socio-économiques, est plus nuancée en gennois, notamment pour les communes situées sur la frange nord de l'axe Ambillou-Gennes qui sont éloignées des principales infrastructures de communication et pour lesquelles le diagnostic souligne la fragilisation des structures démographiques et de la composante emploi.

La zone C, correspondant à la région d'Allonnes, tire son dynamisme essentiellement d'une évolution démographique favorable. Elle bénéficie d'un solde naturel très positif pour toutes les communes de ce territoire et, d'un indice de jeunesse élevé.

Cette zone a su maintenir des populations jeunes grâce notamment à des disponibilités foncières, à la progression du parc de logement et au développement des activités économiques et des infrastructures routières de premier plan (nationales et autoroutières).

2.2 LES DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ARTISANAT LOCAL

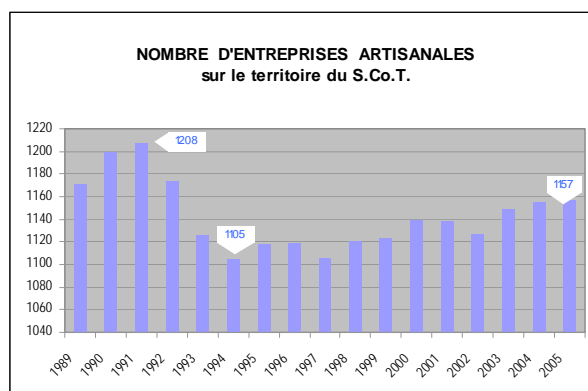
L'ARTISANAT, UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ...

Le secteur artisanal est à bien des titres un acteur essentiel du développement économique des territoires.

Au plan départemental, il représente 10 000 entreprises, 46 000 actifs exerçant 250 métiers différents et a été créateur de 1 000 emplois par an au cours des 5 dernières années.

Cette réalité économique est vérifiée à l'échelle du territoire du S.Co.T. du Saumurois, sur lequel les entreprises artisanales génèrent un chiffre d'affaires supérieur à 210 millions d'euros. Elle s'exprime notamment par la présence de nombreuses entreprises artisanales pourvoyeuses d'emplois comme on l'a vu dans la première partie de l'étude mais aussi par une évolution globale positive :

- Le nombre d'entreprises a augmenté de 3,5 % sur les 10 dernières années après une période de déclin au début des années 90,
- Le renouvellement du tissu artisanal est favorisé par un nombre d'immatriculations nouvelles supérieur à celui des radiations d'entreprises et une pérennité des activités au-delà



Rapport immatriculations nouvelles/radiations en 2004

Territoires	2004
Canton d'Allonnes	1,00
Canton de Doué-la-Fontaine	1,07
Canton de Gennes	1,33
Canton de Montreuil-Bellay	1,36
Territoire Saumur-Sud	1,33
Territoire Saumur Ville	1,24
S.Co.T.	1,21
Cté d'Agglo. de Saumur	1,22
Arrondissement de Saumur	1,28

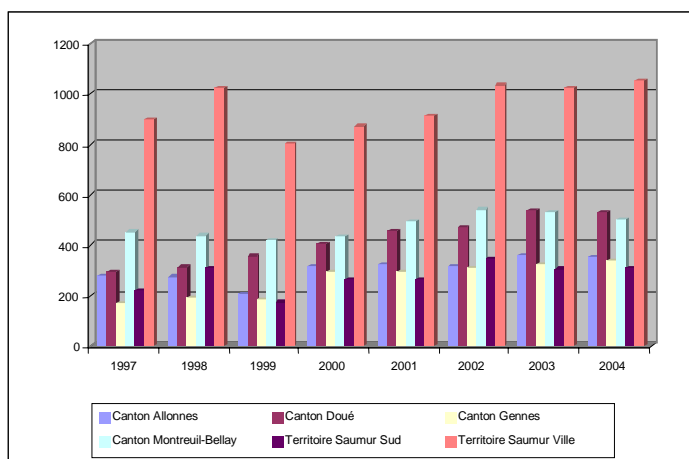
% d'entreprises de plus de 5 ans en 2005

Territoires	2005
Canton d'Allonnes	62%
Canton de Doué-la-Fontaine	65%
Canton de Gennes	64%
Canton de Montreuil-Bellay	63%
Canton Saumur-Sud	64%
Canton Saumur Ville	64%
S.Co.T.	64%
Cté d'Agglo. de Saumur	63%

de 5 ans dépassant les deux-tiers (64 %),

- Le développement de l'emploi salarié est important (+33 % sur les 8 dernières années) soit une progression annuelle nette moyenne de près de 100 emplois salariés.

Evolution du nombre de salariés par canton de 1997 à 2004



Source : RM49 / INSEE 2005

Ce dernier indicateur montre que l'artisanat demeure un des rares secteurs d'activités créateurs d'emplois. Il bénéficie pour cela sur le territoire du S.Co.T. d'une capacité d'emploi croissante qui s'établissait, en 2004, à une moyenne de 4,9 salariés par entreprise employeur, en augmentation de 11 % sur les 8 dernières années. Seules 7 communes ont connu une baisse des effectifs salariés artisanaux de 1997 à 2004.

La création d'emplois est favorisée en particulier par l'élargissement du nombre d'employeurs, en progression de 19 % sur cette même période, et dont la part dans le nombre total d'entreprises artisanales est passé de 48 % en 1997 à 55 % en 2004.

Cette dynamique de l'emploi se décline également sur le plan sectoriel puisque, sur les 5 dernières années, le nombre de salariés s'est maintenu dans le secteur de la production et a progressé respectivement de 38 % dans les activités de l'alimentation, 30 % dans le bâtiment, 13 % dans la réparation et 15 % dans les services.

Globalement, l'augmentation du nombre de salariés s'est accélérée sur les 5 dernières années par rapport à la période 1996-2000.

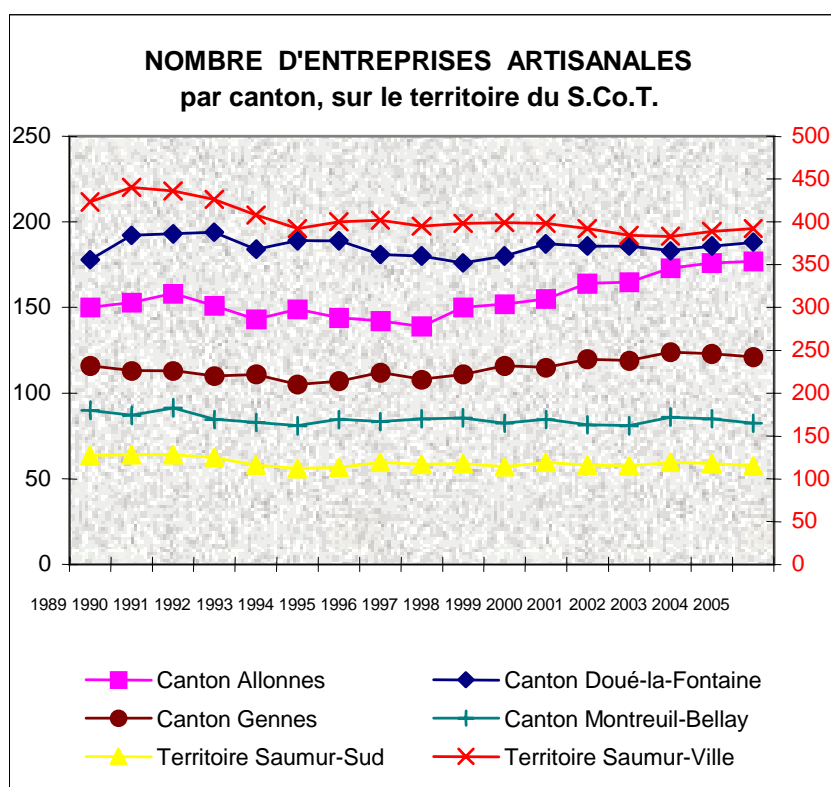
... MAIS, UNE DYNAMIQUE CONTRASTÉE.

Les mutations de l'environnement socio-économique enregistrées depuis plusieurs années n'ont pas été sans conséquence sur le tissu artisanal.

Si globalement le territoire du S.Co.T. a enregistré un solde positif d'entreprises de 1995 à 2005, des disparités spatiales existent.

Ainsi, des contrastes apparaissent à la lecture de l'évolution du nombre d'entreprises et de leur densité :

1. D'un côté les cantons qui sont sortis d'une période de décroissance des effectifs d'entreprises pour entrer durant la dernière décennie dans des phases de maintien ou de légère croissance (territoire Saumur Sud et Doué-la-Fontaine) et de croissance soutenue (canton d'Allonnes et de Gennes),
2. De l'autre, les cantons restés dans une tendance décroissante (Montreuil-Bellay et Saumur) traduisant une érosion de leur tissu artisanal.



Sur ces mêmes territoires, l'évolution du nombre de salariés par entreprise employeur entre 1997 et 2004 affiche notamment une progression pour les régions de Doué-la-Fontaine et de Gennes et un déclin prononcé pour le canton de Montreuil-Bellay.

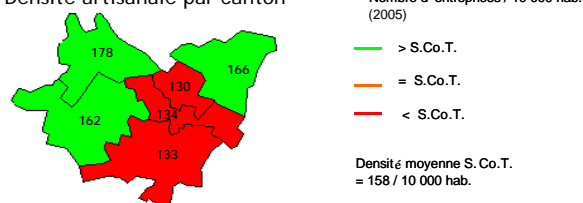
L'appréciation de l'évolution du tissu artisanal par commune, parfois délicate compte-tenu du faible effectif, apporte un éclairage supplémentaire sur le rôle des chefs lieux dans la dynamique artisanale des espaces cantonaux.

La commune d'Allonnes renforce son influence, ainsi que Gennes, alors que Saumur et Montreuil-Bellay voient leur tissu artisanal s'éroder.

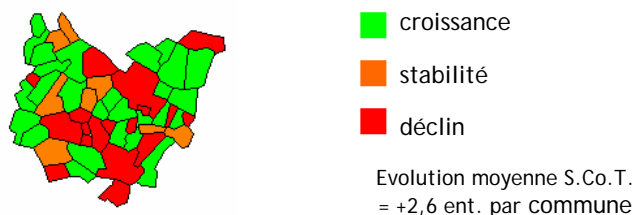
Et on remarque dès à présent que les ensembles territoriaux A, B, C pour lesquels une dynamique socio-économique a été détectée disposent également de tissus artisanaux en croissance.

Territoires	Evolution du nombre d'entreprises artisanales 1991-1994	Evolution du nombre d'entreprises artisanales 1995-2005
Canton Allonnes	-5,7 %	+22,9 %
Canton Doué-la-Fontaine	-2,1 %	Stable
Canton Gennes	-7,1 %	+13,1 %
Canton Montreuil-Bellay	-11,5 %	-2,4 %
Territoire Saumur Sud	-12,5 %	+1,8 %
Territoire Saumur Ville	-10,1 %	-2,0 %
S.Co.T.	-8,5 %	+3,5 %
Cté Agglomération Saumur	-10,1 %	+3,2 %
Maine-et-Loire	-3,5 %	+2,5 %

Densité artisanale par canton



Evolution du nombre d'entreprises artisanales par commune de 1995 à 2005



Nombre de salariés par entreprise employeur

Territoires	1997	2004	Evolution (rang)
Canton Allonnes	3,89	3,97	5
Canton Doué-la-Fontaine	3,93	5,12	2
Canton Gennes	3,00	4,28	1
Canton Montreuil-Bellay	7,13	6,78	6 *
Territoire Saumur Sud	3,35	4,20	3
Territoire Saumur Ville	4,33	4,71	4
S.Co.T.	4,37	4,84	+11%
Cté d'Agglo. Saumur	4,57	4,86	+6%

* évolution négative

DES POINTS DE FRAGILITE

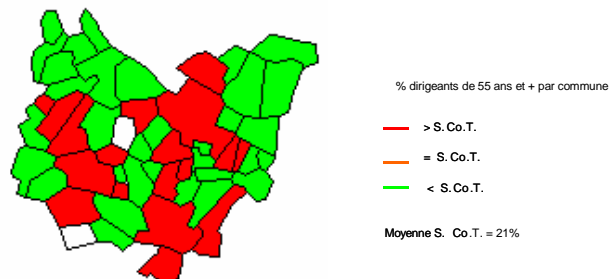
L'étude de l'évolution du tissu artisanal fait ressortir un vieillissement général de la population des chefs d'entreprises, déjà constaté à l'échelon départemental. Ses conséquences en terme de cessation d'activité, transmission des savoirs, maintien des emplois en font un point de fragilité de premier ordre.

Sur le territoire du S.Co.T., 1 dirigeant d'entreprise artisanale sur 5 a plus de 55 ans en 2005, cela concerne 18 % des entreprises artisanales et 21 % des dirigeants.

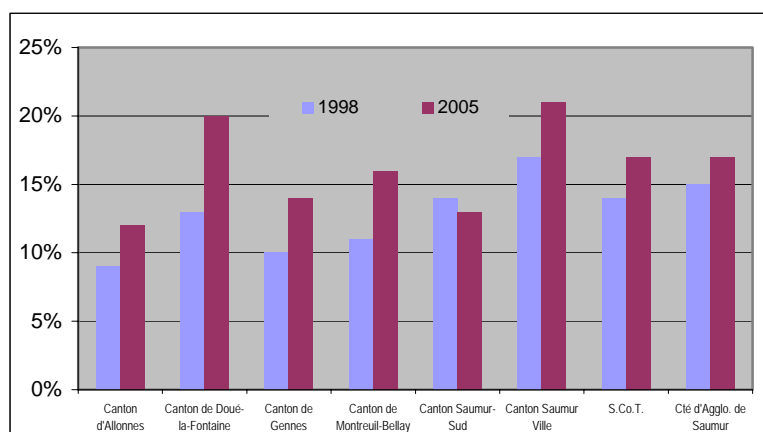
A titre d'exemple : 8 dirigeants à Distré, 16 à Montreuil-Bellay, 37 à Doué-la-Fontaine et 96 à Saumur.

Le second point de fragilité concerne la disparition d'activités. Les activités de l'alimentation ont connu une pause dans leur déclin, conservant le même nombre d'établissements entre 1995 et 2005 sur le territoire du S.Co.T. mais avec des situations très différentes d'une commune à l'autre - Saumur a perdu 6 établissements, Gennes 3 - et d'une région à l'autre, le Gennois ayant perdu 4 établissements alors que le Douessin et le territoire Saumur-Sud gagnent respectivement 4 et 3 établissements.

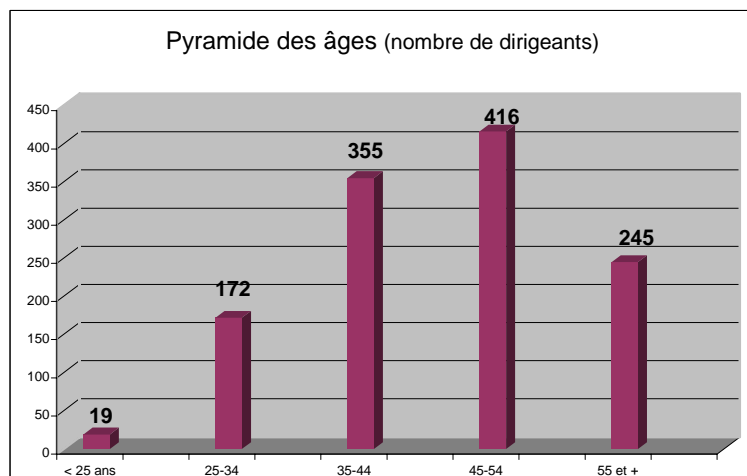
Vieillesse de la population des chefs d'entreprises



% d'entreprises dont le(s) dirigeant(s) ont 55 ans et +



Pyramide des âges (nombre de dirigeants)



L'érosion relative du secteur alimentaire au regard de son déclin au plan départemental (-6,5 %) cache néanmoins la perte de 30 % des boucheries-charcuteries en 10 ans en Saumurois.

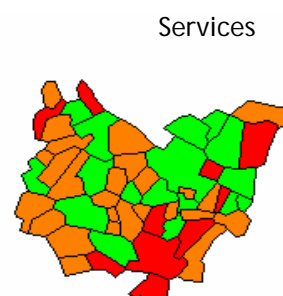
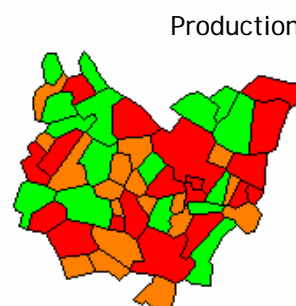
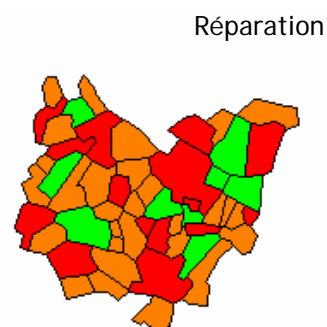
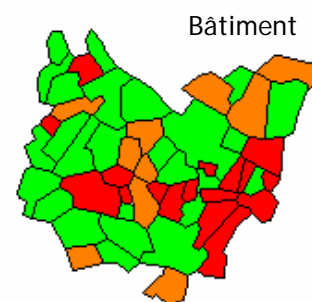
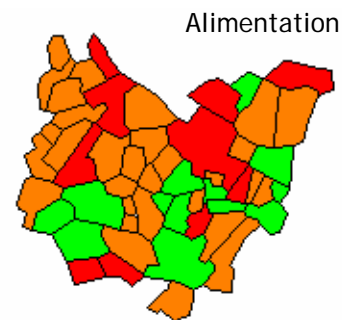
Les activités de réparation ont aussi connu le déclin de leurs effectifs depuis plusieurs années notamment dans des métiers touchés par des mutations profondes de certains secteurs de l'économie (agriculture) ou l'émergence de nouvelles concurrences (magasins spécialisés en hifi, électroménager, etc.). Le territoire du S.Co.T. a perdu plus de 10 % de ces entreprises, principalement à Montreuil-Bellay et à Saumur.

Ainsi, les activités de proximité (alimentaires et réparation) sont les plus touchées par cette redistribution spatiale qui conduit à un effritement du réseau de services artisanaux pourtant nécessaires à la fixation des populations locales.

Enfin, les activités de production qui ont connu une légère croissance (+2%) au niveau départemental, grâce notamment à la branche travail des métaux et plasturgie, enregistrent un léger déclin (-1 %) sur les dix dernières années en saumurois, principalement dans les activités traditionnelles (ameublement,

Evolution du nombre d'entreprises, par secteur d'activité, entre 1995 et 2005

- Croissance
- Stabilité
- Déclin



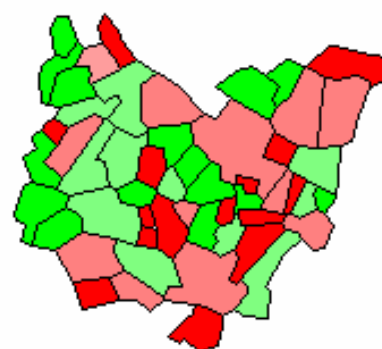
textile, cuir et confection) et dans les zones urbaines de Saumur et Saumur Sud tout en conservant une densité équivalente à celle du S.Co.T. (16 entreprises pour 10 000 habitants).

En définitive, seuls les secteurs du bâtiment (+8 %) et des services (+13 %) connaissent une croissance soutenue depuis 10 ans conforme à l'évolution départementale pour le premier et supérieure à cette dernière pour le second.

Sur la période 1995-2005, le bâtiment enregistre une augmentation régulière du nombre de ses entreprises (+32) et de ses salariés. Quant aux entreprises de Services, leur nombre a augmenté dans les mêmes proportions (+26). Pour le bâtiment, le développement a été le plus fort dans les communes des régions d'Allonnes et de Gennes (respectivement + 26 % et + 98 % de salariés), alors que leur nombre reste inchangé sur les territoires de la Communauté d'Agglomération de Saumur.

DYNAMIQUES ARTISANALES (synthèse)

- Forte
- Intermédiaire
- Fragilisée
- En déclin



2.3 LES PROFILS COMMUNAUX

Le croisement entre les indicateurs socio-économiques et les indicateurs relatifs à l'artisanat permet d'identifier quatre profils de communes différents.

Grille de synthèse des dynamiques communales

COMMUNE	Dynamiques socio-économique				Dynamiques Artisanat	SYNTHESE
	Population Démographie	Cadre de vie	Emploi	Ensemble		Rang
Concourson-sur-Layon	15	20	1	2	2	1
Distré	3	13	25	7	7	2
Turquant	8	1	16	3	26	3
Vivy	12	11	22	11	9	4
Forges	5	22	7	6	13	5
Ambillou-Château	7	3	20	4	27	6
Neuillé	18	49	34	30	1	7
Verrie	21	25	3	12	11	8
Chacé	16	29	4	10	15	9
Coutures	28	45	12	25	5	10
Grézillé	34	16	39	32	4	11
Fontevraud-l'Abbaye	35	11	2	5	33	12
Louresse-Rochemenier	17	14	14	13	23	13
Doué-la-Fontaine	26	23	6	16	19	14
Les Ulmes	25	35	5	18	20	15
Gennes	30	7	27	21	17	16
Saint-Georges-sur-Layon	37	21	43	40	3	17
Allonnes	24	18	8	17	30	18
Denezé-sous-Doué	4	37	29	19	25	19
Brigné	9	42	42	29	8	20
Souzay-Champigny	14	10	18	9	38	21
Artannes-sur-Thouet	2	9	10	1	50	22
Le-Coudray-Macouard	46	2	29	28	10	22
Les-Verchers-sur-Layon	9	27	35	22	31	24
Montreuil-Bellay	22	26	31	24	27	25
Chemellier	49	38	11	39	6	26
Meigné	11	42	8	15	42	27
Louerre	39	19	19	27	24	28
Courchamps	31	28	14	23	32	29
Rou-Marson	42	23	21	34	14	30
Brain-sur-Allonnes	32	38	13	26	29	31
Vaudelnay	27	36	38	37	22	32
Villebernier	18	15	31	20	46	33
La-Breille-les-Pins	1	29	37	14	49	34
Parnay	13	5	24	8	53	35
Montsoreau	41	4	51	46	12	36
Montfort	48	16	16	31	39	37
Saint-Just-sur-Dive	53	38	26	45	18	37
Noyant-la-Plaine	47	6	33	35	39	39
Saint-Macaire-du-Bois	5	48	47	32	42	40
Cizay-la-Madeleine	20	38	40	36	44	41
Saumur	40	34	36	41	37	42
Varennes-sur-Loire	44	45	45	49	20	43
Saint-Cyr-en-Bourg	43	50	23	42	41	44
Epieds	29	50	52	52	16	45
Saint-Georges-des-Sept-Voies	23	33	53	48	34	46
Le Thoureil	38	47	40	43	45	47
Le-Puy-Notre-Dame	51	31	46	50	36	48
Brossay	51	7	28	38	52	49
Antoigné	36	31	49	44	47	50
Brézé	33	52	44	47	48	51
Chenehutte-Trèves-Cunault	45	53	50	53	35	52
Varrains	50	44	48	51	51	53
Total canton Doué-la-Fontaine	3	2	1	2	2	1
Saumur Sud	2	1	1	1	4	2
Total canton Allonnes	1	4	3	3	3	3
Total canton Gennes	5	2	4	4	1	4
Total canton Montreuil-Bellay	5	5	4	5	5	5
Saumur Ville	4	6	4	6	6	6

1. UN ARTISANAT DYNAMIQUE DANS UN CONTEXTE FAVORABLE

Les communes appartenant à ce premier groupe, au nombre de 15 représentent 30 % des entreprises artisanales du territoire du S.Co.T. pour 24 % de la population totale.

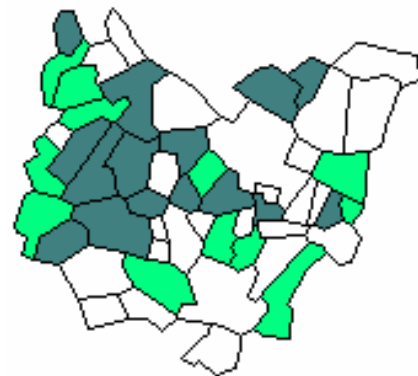
Parmi elles, se trouvent 2 chefs lieux de canton, Doué-la-Fontaine et Gennes, où se développe un tissu d'entreprises dont les activités sont diversifiées. Leur rôle de villes-centres et l'attraction qu'elles exercent incite à la concentration des activités.

L'ensemble des communes de cette catégorie affiche un solde positif de 47 entreprises supplémentaires sur les dix dernières années soit 115 % du solde total du S.Co.T. Neuillé (+13), Gennes (+7) et Concourson-sur-Layon (+15) sont les plus gros contributeurs en valeur absolue au développement du tissu artisanal sur cette période pour l'ensemble du territoire du S.Co.T.

Ces communes de cette première catégorie ont accueilli la création de 343 emplois artisanaux entre 1997 et 2004 soit 46 % du S.Co.T. et notamment à Doué-la-Fontaine, première commune du territoire avec + 173 emplois salariés

Ambillou-Château
Chacé
Concourson-sur-Layon
Coutures
Denezé-sous-Doué
Distré
Doué-la-Fontaine
Forges
Gennes
Les Ulmes
Louresse-Rochemenier
Neuillé
Turquant
Verrie
Vivy

Artisanat dynamique



- dans un environnement favorable
- dans un environnement défavorable

340 entreprises artisanales en 2005

343 emplois supplémentaires

72 chefs d'entreprises de 55 ans et plus (soit 21 % de l'effectif)

artisans sur cette période et Gennes, au 3^{ème} rang avec + 72 emplois.

La seule réserve concerne le relatif vieillissement des dirigeants puisque 21 % d'entre eux ont plus de 55 ans, avec des maximums à Louresse-Rochemenier (43 %) et Ambillou-Château (33 %). Ce groupe de communes compte par ailleurs 33 % des dirigeants de 55 ans et plus présents sur le territoire du S.Co.T. alors qu'il regroupe 29 % des entreprises artisanales.

En ce qui concerne l'environnement socio-économique, les paramètres étudiés placent ces communes dans une situation favorable.

Enfin, il convient de souligner que les communes de Doué-la-Fontaine, Forges, Distré et Ambillou-Château avaient déjà des dynamiques artisanales et socio-économiques convergentes sur la période 1984-1994 alors que les communes de Coutures et Louresse-Rochemenier avaient une dynamique artisanale satisfaisante malgré un environnement socio-économique défavorable.

Sur le plan spatial, on remarque la prédominance de l'ensemble douessin autour de sa ville centre, prolongé au Nord, par l'axe gennois allant jusqu'à la Loire, pour rejoindre, sur la rive droite du fleuve, les communes du canton de Saumur Nord, non moins dynamiques, et à l'Est, par les communes traversées par la liaison Doué-Saumur. Ce secteur bénéficie de facteurs favorables au développement des activités artisanales depuis plusieurs années : l'augmentation de capacité du réseau routier avec le doublement de la RD 761 (Angers-Montreuil-Bellay) qui rejoint la RN 147, le maintien de disponibilités foncières importantes favorisées par l'absence de risques naturels et permettant à la fois l'accueil des entreprises puis leur transfert à faible distance dans des lieux adaptés à leur développement.

Jouent également en leur faveur, le renouveau démographique lié pour partie à la faible distance de la métropole angevine favorisant un déplacement des populations vers les communes rurales d'un accès rapide offrant un cadre de vie agréable et des prix d'acquisition foncière intéressants dans le contexte actuel de flambée immobilière.

Un second ensemble dynamique est composé de 7 communes situées en périphérie immédiate du chef lieu d'arrondissement, Saumur.

Dans cet ensemble péri-urbain, on trouve des communes rurales relativement éloignées de la ville centre (Neuillé, Verrie, Les Ulmes et Turquant) dans lesquelles l'artisanat fait preuve d'un dynamisme étonnant grâce notamment à une densité importante d'entreprises.

On y repère également des communes constituant un prolongement urbain de Saumur (Distré, Chacé et, dans une moindre mesure, Vivy) dans lesquels les aménagements à vocation économique ont permis le développement d'un tissu de petites entreprises dont certaines se sont transféré de Saumur.

Ces communes ont également bénéficié d'un attrait résidentiel (cadre de vie, logement) favorable à la préservation de services de proximité en centre-bourg.

2. UN ARTISANAT DYNAMIQUE MALGRE UN CONTEXTE PEU FAVORABLE

Les communes sont localisées essentiellement sur les franges extérieures du territoire du S.Co.T. (5 à l'ouest, 3 à l'est) ainsi qu'à la périphérie de Montreuil-Bellay, à l'écart des grands axes de communication.

Dans les communes de ce groupe, le tissu artisanal montre des signes de dynamisme alors que le diagnostic d'environnement a révélé des fragilités socio-démographiques.

Le profil atypique de ces 12 communes se caractérise par un appareil artisanal d'une densité satisfaisante, une contribution au développement du nombre d'entreprises artisanales de 1995 à 2005 à hauteur de 36 % du total du S.Co.T. et une progression dans toutes les communes du nombre de salariés artisanaux sur cette période. En outre, le vieillissement de la population artisanale ne constitue pas un point de fragilité.

Brigné
Chemellier
Epieds
Grézillé
Le-Coudray-Macouard
Louerre
Montsoreau
Rou-Marson
Saint-Georges-sur-Layon
Saint-Just-sur-Dive
Varennes-sur-Loire
Vaudelnay

124 entreprises artisanales en 2005

15 entreprises artisanales supplémentaires

117 emplois salariés artisanaux supplémentaires (en progression dans toutes les communes)

14 chefs d'entreprises de + 55 ans et + (soit 12 %)

En revanche, l'essentiel de ces communes (9 sur 12) a connu une diminution de sa population (231 habitants perdus entre 1990 et 1999), 11 communes sur les 12 ayant un solde migratoire négatif.

La situation de ces communes à l'écart des zones urbaines a permis aux entreprises artisanales de conserver un marché local, notamment pour les activités alimentaires de première nécessité (solde positif de + 2 en 10 ans pour ce groupe de communes), mais aussi pour les entreprises du bâtiment dont la densité (80 entreprises / 10 000 habitants) est importante. Cependant, les entreprises artisanales y sont sensiblement moins employeurs que sur le reste du territoire du S.Co.T. : 4,5 salariés par employeur artisanal contre 4,8. Les entreprises sont de plus petite taille : 48 % ont au moins 1 salarié alors que cette proportion est de 55% pour l'ensemble du S.Co.T.

Les fragilités démographiques évoquées plus haut expliquent pour partie cette situation.

3. UNE DYNAMIQUE ARTISANALE MODEREE MALGRE UN ENVIRONNEMENT PROPICE

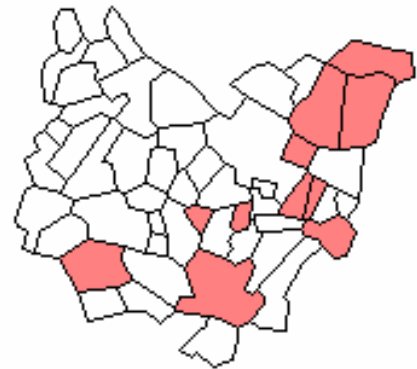
Les communes concernées par cette situation sont au nombre de 11, dont 10 appartenant à la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.

La structure du tissu artisanal y est proportionnée à la population, proche de 17,5 % du total du S.Co.T. dans les deux cas.

Il s'agit pour la plupart de communes de taille intermédiaire (1300 habitants en moyenne pour l'ensemble), qui bénéficient d'une dynamique générale, principalement portée par une évolution démographique positive. Au total, les 11 communes ont connu une progression cumulée de leur nombre d'habitants de 3,9 % de 1990 à 1999 contre 0,4 % pour la totalité du territoire du S.Co.T.

10 communes sur les 11 ont un indice de jeunesse supérieur ou égal à celui du territoire du S.Co.T. (1,09). Le nombre de logements y a progressé à un rythme supérieur à celui du S.Co.T., les équipements publics y sont en moyenne plus nombreux que sur le reste du territoire et dans toutes ces communes, entre 1990 et 1999, la population active a progressé plus (+13,3 %) que sur l'ensemble du S.Co.T. (+4,12 %).

Allonnes
Artannes-sur-Thouet
Brain-sur-Allonnes
Courchamps
Fontevraud-l'Abbaye
La-Breille-les-Pins
Les-Verchers-sur-Layon
Montreuil-Bellay
Parnay
Souzay-Champigny
Villebernier



■ Une dynamique artisanale modérée dans un environnement propice

Un solde de 2 entreprises artisanales en moins en 2005 par rapport à 1995

77 emplois salariés artisanaux supplémentaires (10 % de l'augmentation totale du S.Co.T.) soit une variation de 20 % contre 33 % pour le S.Co.T.

Cet environnement socio-économique favorable devrait favoriser l'expansion de l'appareil artisanal de ces communes, ce qui n'est pas le cas.

La densité artisanale (143 entreprises / 10 000 habitants) est inférieure à la moyenne du S.Co.T. (158). En 2005, cet ensemble de communes compte un solde de 2 entreprises artisanales de moins qu'en 1995.

L'emploi artisanal a certes progressé mais à un rythme inférieur à celui observé sur le territoire du S.Co.T. : +2,5 % / an de 1997 à 2004 contre +3,3 %.

Le vieillissement de la population des chefs d'entreprises est également constaté, même si les plus de 55 ans représentent une proportion similaire à celle qui concerne l'ensemble du territoire du S.Co.T.

Les deux chefs lieux de canton, Allonnes au Nord et Montreuil-Bellay au Sud, font partie de ce groupe de communes mais avec des situations contrastées.

En terme d'évolution sur les 10 dernières années, Montreuil-Bellay a connu un ralentissement de sa dynamique artisanale après une période 1985-1995 au cours de laquelle le développement du tissu artisanal avait été soutenu malgré un environnement socio-économique à l'époque moins propice. Le nombre d'entreprises artisanales a diminué notamment dans les services de proximité et les activités de production.

A Allonnes, le tissu artisanal a évolué dans le sens d'une densification sur la commune au cours de la période la plus récente. Le nombre d'entreprises a progressé, les services s'y sont développés et les activités de production se sont maintenues.

A Montreuil-Bellay comme à Allonnes, on assiste donc à un rééquilibrage de l'armature artisanale succédant à une phase de croissance soutenue pour l'une et à une période de stabilité pour l'autre.

Concernant le nombre de salariés de l'artisanat, les effectifs ont progressé plus vite à Allonnes (+4,05 %/an) qu'à Montreuil-Bellay (+2,47 %). On constate le même écart pour l'évolution du nombre d'employeurs de 1997 à 2004 : +5 % contre +2,2 %.

En revanche, la densité artisanale est supérieure à la moyenne à Montreuil-Bellay alors qu'elle est légèrement inférieure à Allonnes. C'est plus particulièrement le cas pour les activités du bâtiment et de la production alors que la desserte de proximité, de densité identique dans les 2 communes, est proche de la moyenne du S.Co.T.

4. UN ARTISANAT FRAGILISÉ DANS UN CONTEXTE DÉFAVORABLE

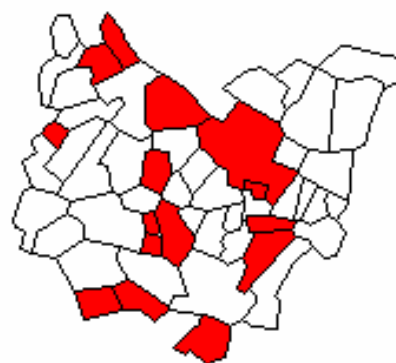
Il s'agit des communes qui réunissent une majorité d'indicateurs de fragilité, cumulant à la fois un environnement socio-économique peu favorable et un bilan artisanal déficitaire.

Cette catégorie est composée de 14 communes plutôt de petite taille (632 habitants de moyenne), mais aussi de la Ville de Saumur.

Si l'on exclu Saumur et les communes de plus de 1 000 habitants (Brézé, Chênehutte T.C., Le-Puy-Notre-Dame, St-Cyr-en-Bourg et Varrains), le niveau démographique moyen de l'ensemble des 9 communes restantes est faible, retombant à 332 habitants par commune (49 habitants / km² contre 58 pour le S.Co.T., hors Saumur). Ces communes de petite taille sont enclavées, à l'écart des principaux axes routiers. Leur population est par ailleurs âgée, l'indice de jeunesse étant inférieur à 1 pour 10 d'entre elles.

Hormis Saumur et Varrains, les communes appartenant à cet ensemble constituent un environnement rural qui ne favorise pas la concentration des activités économiques.

Antoigné
Brézé
Brossay
Chênehutte-Trèves-Cunault
Cizay-la-Madeleine
Le Thoureil
Le-Puy-Notre-Dame
Meigné
Montfort
Noyant-la-Plaine
Saint-Cyr-en-Bourg
Saint-Georges-des-7-Voies
Saint-Macaire-du-Bois
Saumur
Varrains



Un tissu artisanal fragilisé dans un contexte défavorable



20 entreprises artisanales en moins en 2005 par rapport à 1995

Une progression de l'emploi salarié de 18 % contre 33 % pour le S.Co.T.

98 chefs d'entreprises de 55 ans et plus (soit 20 % de l'effectif)

La perte nette de 8 entreprises du secteur alimentaire en 10 ans.

Meigné et Saint-Macaire-du-Bois sont d'ailleurs les seules communes du S.Co.T. qui n'accueillent pas d'entreprise artisanale sur leur territoire.

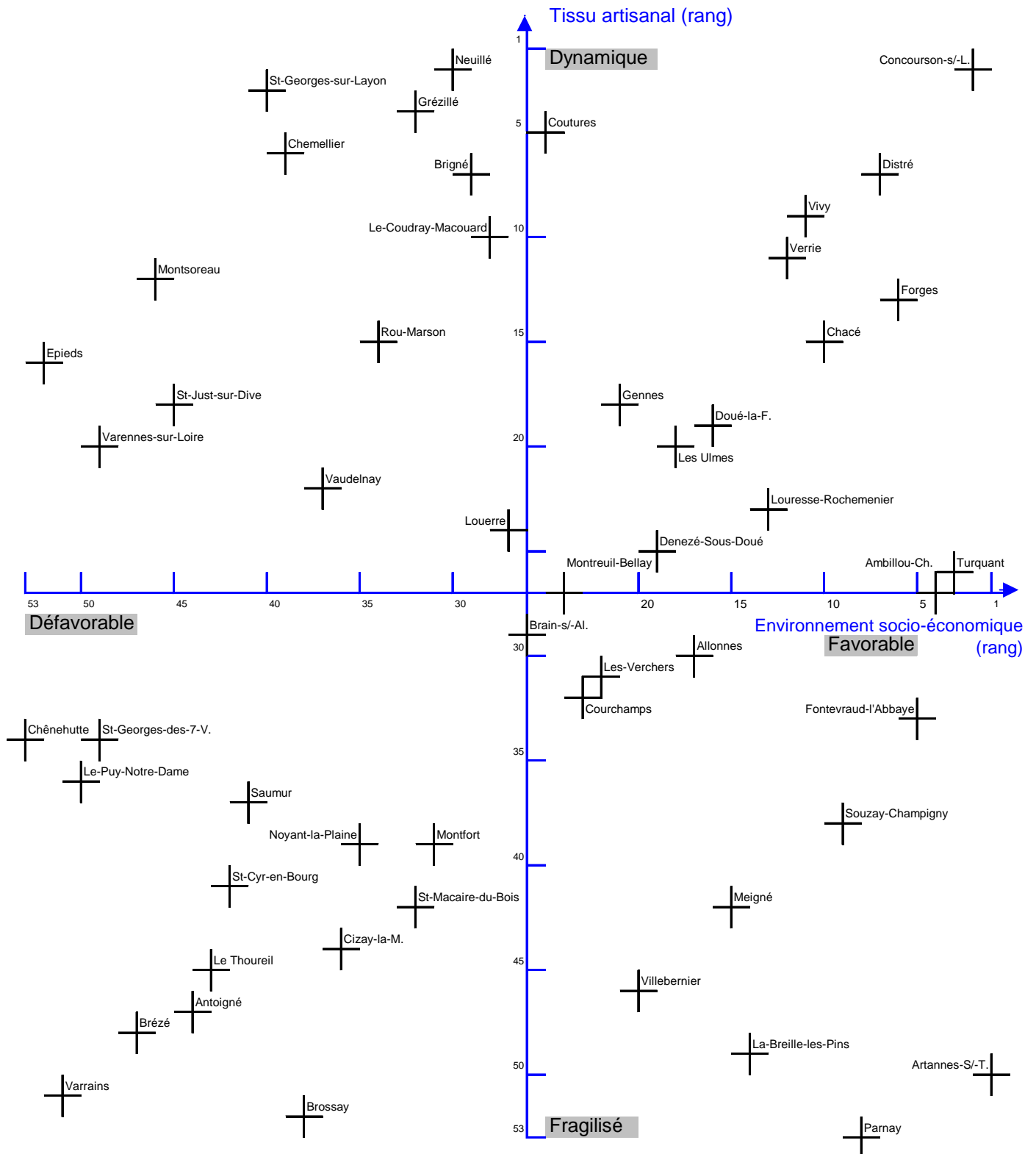
La densité artisanale est faible : dans tous les secteurs d'activité : 106 entreprises / 10 000 habitants contre 158 pour l'ensemble du S.Co.T.

Ces communes rurales « satellites » sont desservies par les bourgs-centres voisins, plus importants dont le tissu artisanal est plus dense et varié.

Si 8 communes appartenaient déjà à cet ensemble en 1995, plus surprenante est l'entrée dans ce groupe du pôle urbain Saumur-Varrains, classé précédemment dans un ensemble médian en terme de dynamiques.

On constate effectivement une érosion du tissu d'entreprises artisanales à Saumur et à Varrains de 4 % au cours des 10 dernières années dont l'essentiel provient de la perte nette de 14 entreprises assurant la desserte de proximité (alimentation et réparation) et de 12 entreprises du secteur de la production, non compensée par la progression des secteurs du bâtiment et des services qui s'est effectuée cependant à un rythme inférieur à celui du S.Co.T.

Grille de synthèse de la dynamique artisanale dans son contexte socio-économique communal



2.4 SYNTHÈSE DE LA PARTIE 2

Il ressort de cette analyse du comportement artisanal dans son contexte socio-économique que le dynamisme artisanal demeure étroitement lié à celui de son environnement.

L'identification d'ensembles homogènes de profils communaux met en lumière un fonctionnement spatial dans lequel l'artisanat et, plus largement, les activités économiques, par leur degré de spécialisation et leur seuil d'apparition sont les révélateurs de l'attractivité des territoires.

Les enjeux propres au développement de l'artisanat sont liés à l'organisation de ses territoires.

Partie 3

Perspectives artisanales sur les pôles territoriaux

Evaluation des risques et des potentialités artisanales par pôle
Impact des facteurs macro-environnementaux
Enjeux territoriaux et objectifs stratégiques
Interventions préconisés et moyens

3.1 RISQUES ET POTENTIALITES ARTISANALES PAR POLE

DES EVOLUTIONS SPATIALES NOUVELLES

Au cours des études réalisées sur la période 1980-1990, il a été constaté que les profils des évolutions démographiques et artisanales étaient proches. Pour une forte poussée démographique, une évolution conséquente du nombre d'entreprises artisanales était observée. Et, à une régression démographique suivait systématiquement une baisse de l'activité artisanale.

On pouvait alors admettre une spécialisation des espaces urbains, péri-urbains et ruraux liée pour l'essentiel au contexte démographique.

Au début des années 90, cette spécialisation a atteint ses plus hauts niveaux, favorisée par des mutations économiques ayant un impact direct sur le renforcement du lien « nature de l'activité / taille de la commune ». La concentration de la population permet alors l'émergence ou le maintien d'activités de proximité qui, a contrario, ne trouvent plus de terrain favorable dans les bourgs ruraux plus enclavés et en déclin démographique. Ceux-ci accueillent davantage un artisanat orienté sur des activités non liées à un marché local (bâtiment et/ou production). Le système artisanal s'organise alors en deux espaces distincts, rural et urbain.

On observait ainsi :

- un déclin sensible des activités dans les communes de moins de 2 000 habitants,
- et une progression marquée au profit des centres intermédiaires et des petites villes de 2 000 à 10 000 habitants.

Aujourd'hui, on constate la permanence de ces situations communales qui expriment une cohérence de la dynamique ou des fragilités artisanales vis-à-vis de l'environnement socio-démographique dans lequel le secteur des métiers évolue.

Mais l'étude a mis en évidence des évolutions spatiales nouvelles à travers l'émergence de profils communaux plus atypiques qui concernent la moitié des communes du S.Co.T., dont deux chefs-lieux de canton, pour lesquels la corrélation entre la dynamique artisanale et le contexte socio-économique communal est plus complexe.

Ainsi des communes rurales de moins de 2 000 habitants voient leur armature artisanale se renforcer (11% d'entreprises artisanales supplémentaires en 2005 par rapport à 1995), alors que les centres urbains intermédiaires et le pôle urbain principal du territoire enregistrent un déclin des activités artisanales (-3% sur la même période).

Pôles	Nombre d'entreprises artisanales					
	1995		2005		Variations %	Nombre de communes
	Nombre	%	Nombre	%	1995-2005	RGP 1999
Communes rurales moins de 1 000 habitants 1 000 à 2 000 habitants	219	20%	241	21%	+ 10%	35
	251	22%	283	24%	+ 13%	14
Centres urbains intermédiaires 2 000 à 5 000 habitants 5 000 à 10 000 habitants	108	10%	108	9%	0%	2
	140	13%	133	12%	- 5%	1
Villes 10 000 à 15 000 habitants 15 000 habitants et plus	0	0%	0	0%	0%	0
	400	36%	392	34%	- 2%	1
Total S.Co.T.	1 118	100%	1 157	100%	+ 3%	53

Source : RM49 / INSEE RGP 99

Le phénomène de "rurbanisation" évoqué par le Comité d'Expansion Economique de Maine-et-Loire* n'explique pas à lui seul cette évolution dans la mesure où, on l'a vu, l'influence socio-démographique n'est pas prépondérante partout et se heurte à l'hétérogénéité sociologique des habitants.

En revanche, il sera intéressant de rapprocher la dynamique du tissu artisanal de la capacité de chaque commune à répondre de façon adaptée aux besoins élargis des entreprises et de s'interroger par conséquent sur le pouvoir d'attraction de la commune dans un ensemble territorial supra-communal en évolution et par rapport à des marchés recomposés.

Cette réflexion conduira à caractériser la sensibilité du tissu artisanal au mode de développement socio-économique de chaque type de pôle.

Sites d'implantation des entreprises artisanales en 2005 (%)

Territoires \ Sites	Centre bourg/ville	Périphérie urbaine	Hameaux, villages
S.Co.T.	66 %	22 %	11 %
Pôle urbain principal	71 %	24 %	4 %
Portes d'agglomération	52 %	17 %	25 %
Pôles structurants et intermédiaires	62 %	26 %	12 %
Bourgs ruraux	66 %	18 %	16 %

* « Les recompositions territoriales à l'épreuve de l'étalement urbain ».
Ouvrage collectif sous la direction de J.B. HUREAU - Réseau ATLAS - Juin 2004.

Saumur enregistre depuis plus de 20 ans une baisse générale de son tissu artisanal :

- 2,3% entre 1980 et 1989, -9,3% de 1990 à 1999 et -1,5% de 2000 à aujourd'hui. Cela correspond à une perte nette de 41 entreprises sur les 25 dernières années. Saumur a non seulement suivi le processus global d'effritement de l'intégralité de l'armature artisanale du département jusqu'en 1997, avec notamment une forte régression du secteur bâtiment de 1980 à 1990 (- 30%), mais ce pôle urbain reste sur les dix dernières années dans une évolution négative du nombre de ses entreprises artisanales, alors que le territoire du S.Co.T. connaît une évolution favorable sur la même période (+ 3,5%).

De 1995 à 2005, seul le secteur du bâtiment enregistre une progression des effectifs (+10,3%) supérieure à celle du S.Co.T. (+7,8%) ; la croissance du secteur des services est moins rapide à Saumur que sur l'ensemble du territoire ; le secteur alimentaire est toujours en déclin alors qu'il est stabilisé ailleurs et les activités de réparation et de production connaissent une décroissance plus importante que dans l'ensemble des communes du S.Co.T.

Nombre d'établissements artisanaux de services alimentaires de proximité à SAUMUR

Activités	1993	2003	Variation		2006
			Nbre	%	
Boucherie-Charcuterie	26	14	-12	-46 %	12
Boulangerie-Pâtisserie	28	26	-2	-7 %	25
Poissonnerie	3	2	-1	-33 %	2
Total	57	42	-15	-26 %	39

Source : RM - CFE

Variations comparées du nombre d'entreprises artisanales de 1995 à 2005

Variables	Δ S.Co.T.	Δ Saumur
Nbre ent. artisanales	+3,5 %	-2,0 %
Nbre ent. réparation	-11,2 %	-13,0 %
Nbre ent. production	-1,1 %	-9,5 %
Nbre ent. alimentaires	+0,6 %	-8,7 %
Nbre ent. services	+13,1 %	+9,3 %
Nbre ent. bâtiment	+7,8	+10,3 %

Variations comparées de l'emploi de 1997 à 2004

Variables	Δ S.Co.T.	Δ Saumur
Nbre d'employeurs artisanaux	+ 19 %	+ 8,2 %
Nbre de salariés	+ 32,5 %	+ 17,7 %
Nbre de salariés du bâtiment	+ 27,3 %	+ 2,9 %
Part de l'emploi salarié dans le S.Co.T.	-	-4,4 %

Autres indicateurs (2005)

	S.Co.T.	Saumur
% chefs d'entreprises + 55 ans	17 %	21 %
Densité d'ent. / 10 000 hab.	158	144

Grandes surfaces commerciales alimentaires > 300 m² sur le territoire de SAUMUR

Territoire	Surface en m ²			
	1997	2003	Variation	%
Saumur Ville	16 658	17 781	1 123	+ 7 %

Source : SDEC

L'artisanat de production est souvent localisé en proximité des activités industrielles pour lesquelles il peut représenter un secteur sous-traitant. Il est complémentaire à la production industrielle. Or le **tissu industriel** du saumurois est relativement **peu développé**, ce qui n'a pas facilité l'essor d'un réseau d'entreprises artisanales partenaires de l'industrie. A cet état structurel s'ajoute l'impact sur le secteur industriel saumurois de la **situation conjoncturelle dégradée**. Au total, un seul établissement artisanal de sous-traitance industrielle subsiste aujourd'hui à Saumur. Néanmoins, la dynamique du secteur du travail des métaux, la bonne tenue des entreprises de l'agroalimentaire et le maintien du secteur de l'imprimerie permettront vraisemblablement à la production artisanale d'amorcer un retour à la croissance de ses effectifs touchés par ailleurs par la disparition de nombreuses activités traditionnelles de textile-habillement, cuir-chaussures et ameublement durant les dernières années.

L'alimentation, secteur également en difficulté avec notamment la perte de la moitié des boucheries-charcuteries sur les dix dernières années, subit une **pression concurrentielle** de plus en plus forte. La montée en puissance des grandes surfaces commerciales alimentaires à Saumur (cf. tableau de la page précédente) est un élément, avec l'évolution des modes de consommation des ménages, qui explique l'appauvrissement du tissu d'entreprises artisanales de l'alimentation.

Sur les dix dernières années, à Saumur, on compte 1 entreprise disparue pour 125 m² de surface G.M.S. supplémentaire créés. Le **vieillissement** de la population des chefs d'entreprise face à des jeunes générations moins nombreuses a également rendu la **transmission des établissements difficile**, d'autant que la valeur des fonds artisanaux diminuait alors que les coûts de l'immobilier professionnel de centre-ville progressaient de façon importante, écartant de la reprise les jeunes professionnels et favorisant ainsi des **changements irréversibles de destination des locaux** au profit notamment d'activités tertiaires (banques, assurances, agence immobilières, etc.).

Les autres services de proximité, qui ont pour point commun avec l'alimentaire de concerner des activités dont l'aire d'influence est fortement liée aux populations résidentes, connaissent des évolutions disparates.

Le secteur de la réparation est en difficulté depuis plusieurs années : à Saumur, 20% des entreprises ont disparu depuis 1990, là encore sous la pression concurrentielle des grandes surfaces (développement des rayons électroménager, des centres automobiles, etc), mais aussi du fait de la **réorganisation des réseaux de commercialisation** imposée par les fabricants.

Celle-ci a provoqué la disparition du centre-ville des entreprises de petite taille, n'ayant pas la capacité financière, ni la place nécessaire pour s'adapter à la nouvelle donne et parallèlement le regroupement d'entreprises devenues plus importantes en périphérie urbaine, à proximité des grands centres commerciaux et sous forme regroupée. Ainsi, le nombre des entreprises de réparation a progressé à Distré et à Chacé. Le secteur de la réparation doit également son maintien sur Saumur à la présence à proximité de la zone commerciale de St Lambert-des-Levées (commune associée) d'entreprises possédant des ateliers d'entretien et de réparation modernisés attachés à des surfaces de commercialisation développées, l'ensemble permettant le plus souvent l'emploi de plus de 10 salariés et l'existence de services artisanaux complémentaires à proximité (lavage de véhicules, tôlerie-peinture, pièces détachées, contrôle technique, etc.) qui travaillent pour partie comme prestataires de concessionnaires automobiles.

Cette concentration sectorielle ne s'est certes pas accompagnée d'un déclin de l'emploi. Cependant, elle a favorisé la fragilisation de l'offre artisanale de proximité et corrélativement, a contribué à la **dévitilisation économique des quartiers** de la ville au profit d'un transfert vers les zones et communes périphériques, espaces que l'on sait propices à l'emploi d'actifs ne résidant pas sur le territoire de la ville.

Grâce notamment à la maîtrise du développement des galeries attachées aux grands centres de distribution, le secteur des services a connu une évolution positive dans la ville, le nombre d'entreprises progressant de 9% durant les dix dernières années, entraînés par le développement marqué des activités de soins à la personne (coiffure, esthétique) qui a couvert la disparition de services dans la confection, la couture, la cordonnerie, la maroquinerie et l'horlogerie-bijouterie. L'ensemble des entreprises artisanales de service représente désormais la part la plus importante du tissu artisanal de la ville (30%), passant devant le secteur du bâtiment dont la part diminue (moins de 22% des entreprises en 2005 contre plus de 25% en 1990).

Ce phénomène de **tertiarisation de l'artisanat en milieu urbain** est commun à toutes les villes du département.

Quant au secteur du bâtiment, en déclin jusqu'au milieu des années 90, ce dernier est à nouveau un secteur porteur dont le nombre d'entreprises (85) a progressé sur les dix dernières années de plus de 10% à Saumur sans retrouver néanmoins son effectif de 1990: 110 entreprises.

Cependant, en terme d'emploi, de 1997 à 2004, le nombre de salariés n'a progressé que de moins de 3% (5 salariés) contre plus de 27% sur l'ensemble du S.Co.T., conduisant à la diminution de la part de l'emploi salarié des entreprises du bâtiment dans l'artisanat (-4%).

Par ailleurs, le bâtiment est un secteur dont **les activités ne dépendent pas uniquement d'une clientèle locale**. Aussi, le gros-œuvre affaibli par des années de crise jusqu'en 1997 et ne trouvant plus à Saumur les espaces adaptés pour son développement s'est naturellement installé hors de la ville, poursuivant ainsi une migration entamée dans les années 60 vers les quartiers de Bagneux, St Lambert ou St Hilaire, puis les communes limitrophes de Chacé, Varrains ou encore Distré. Les entreprises de maçonnerie, de charpente-couverture rejoignent dans des communes parfois de petites taille les ateliers de menuiserie, eux-même contraints à s'installer à l'écart des zones de forte densité urbaine pour des raisons de nuisances (bruit, odeur, circulation de véhicules encombrants, etc.).

La politique de développement de sites d'accueil, au sein de zones d'activités, semble avoir fourni une réponse tardive aux besoins des entreprises du bâtiment qui, amorçant une nouvelle période de croissance de leur activité à partir de 1998, se sont par ailleurs rapprochées de **marchés extérieurs dynamiques** angevins et choletais - mais aussi nantais ou bretons - en développant leur présence très tôt dans le Douessin, puis dans la région de Gennes où le marché local de la restauration est également important de part et d'autre de la Loire. D'autres entreprises ont privilégié une implantation dans la région d'Allonnes, proche de la Touraine, alors que les marchés Nord-Deux-Sévrien et de la Vienne favorisaient le maintien d'entreprises sur le canton de Montreuil-Bellay.

L'implantation des entreprises de gros-œuvre hors de Saumur dans des communes situées sur des axes de communication de premier plan a été favorable au développement des emplois dans ces communes, alors que dans le même temps, les entreprises du secteur bâtiment de Saumur, appartenant désormais majoritairement au secteur du second-œuvre dont les établissements s'adaptent mieux aux contraintes urbaines, sont de taille plus petite.

Ainsi, de 1997 à 2004, dans le secteur du bâtiment, seuls 4 emplois salariés nets supplémentaires ont été créés à Saumur. En comparaison, le canton d'Allonnes en a créé 38 et celui de Gennes et la Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine, respectivement 41 et 136.

Les portes d'agglomération, au nombre de sept, se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis de Saumur.

Les activités artisanales non liées à un marché local telles que le bâtiment et le secteur de la production y sont fortement représentées. Elles trouvent dans les nombreuses zones d'activités des sites favorables à leur implantation.

En revanche, ces communes sont sous-équipées en ce qui concerne les activités de première nécessité compte tenu de la proximité de la Ville-centre dont le potentiel commercial créé un contexte concurrentiel trop fort.

Ainsi, l'ensemble de ces sept communes regroupe près d'un quart des entreprises artisanales de l'agglomération de Saumur et un tiers des entreprises des secteurs du bâtiment et de la production contre 16 % des services de proximité. Elles rassemblent 26% des salariés des entreprises artisanales de l'agglomération contre 22% de la population.

Le nombre des entreprises installées sur ces communes a progressé sur les dix dernières années, mais la question est posée de la poursuite de cette dynamique au regard de la raréfaction des espaces susceptibles de favoriser l'accueil d'entreprises artisanales dont la présence au sein des zones d'habitat est par ailleurs mise en cause.

En outre, dans ces espaces d'accueil, l'artisanat devrait pouvoir s'appuyer sur un environnement économique riche et varié afin de retrouver des rapports de complémentarité avec les autres entreprises notamment dans le domaine de la sous-traitance ou du service aux entreprises.

L'enjeu du développement de ces territoires réside dans le maintien des échanges au sein de l'aire urbaine qu'ils constituent avec Saumur mais aussi avec les autres territoires régionaux. L'objectif prioritaire est d'inciter l'accueil d'entreprises artisanales, notamment dans le secteur de la production, en développant les espaces collectifs d'activités (zones, lotissements, etc...).

	Total entreprises artisanales 2005		Production + Bâtiment 2005		Services de proximité 2005		Salariés de l'artisanat 2004	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Ville de Saumur	389	77%	161	68%	228	84%	1 056	74%
Portes d'agglom.	119	23%	74	32%	45	16%	372	26%
Total aire urbaine	508	100%	235	100%	273	100%	1 428	100%

Source : RM49 / URSSAF 2005

Il sont représentés par les chefs-lieux de canton. Dotés d'une aire de chalandise propre, ces communes possèdent le potentiel nécessaire pour jouer le rôle d'épine dorsale autour de laquelle s'organise le système socio-économique de leur bassin rural.

Les migrations alternantes entre les communes environnantes et ces pôles sont favorisées par plusieurs implantations industrielles.

Doué-la-Fontaine est le principal pôle artisanal de cette catégorie. En regroupant 133 entreprises, près de 12% des entreprises artisanales présentes sur l'aire du S.Co.T. et 70% de celles de la Communauté de Communes dont elle est le centre, la commune bénéficie d'un pouvoir attractif en matière de regroupement des activités économiques. Sa démographie en fait un pôle urbain qui favorise l'émergence d'un nombre et d'une variété d'entreprises artisanales importants. La densité d'entreprises (195) y est supérieure à celle du S.Co.T. (158). Il est vrai que le niveau de population offre un seuil de viabilité suffisant à tout type d'activité artisanale, alors que les communes rurales de son aire d'influence accueillent essentiellement des activités de production et du bâtiment, beaucoup plus rarement des services.

Le rôle moteur de Doué-la-Fontaine dans l'espace économique du sud-saumurois ne préserve pas le secteur artisanal de toute fragilité. La plus évidente d'entre elles est le **vieillissement de la population des dirigeants** : 22% ont plus des 55 ans, soit un niveau supérieur de 5 points à celui constaté sur l'ensemble du S.Co.T.

Ce vieillissement explique un nombre de radiations élevé sur les douze derniers mois du fait des départs en retraite (d'ici à 2010, 30 chefs d'entreprises seront en situation de cesser leur activité), d'où un rapport immatriculations nouvelles / radiations proche de 1,00 très inférieur au taux moyen de recouvrement constaté pour le S.Co.T. (1,21). Ce vieillissement rend ici la question de la transmission des entreprises et des savoir-faire plus délicate encore.

En outre, depuis 20 ans, le nombre d'entreprises artisanales implantées à Doué-la-Fontaine évolue peu (133 en 2005 contre 137 en 1984) malgré une croissance de sa population de 11% de 1982 à 1999. En effet, après une légère progression du nombre d'entreprises à la fin des années 80 au gré d'un déplacement des populations des communes rurales vers le chef-lieu de canton, sur la période la plus proche, ce sont les communes rurales du Douessin qui ont vu le nombre d'entreprises artisanales progresser (+23% de 1995 à 2005) au détriment de Doué-la-Fontaine.

Cette situation récente n'est pas de nature à remettre en question le rôle dynamique de la commune. Il démontre au contraire, sur un espace économique réduit, la capacité des communes à favoriser leur développement à l'échelle de l'intercommunalité.

Cette capacité, naturelle ou accompagnée d'une volonté politique d'aménagement à l'échelle d'un bassin, favorise l'**implantation d'entreprises**, à condition que des espaces appropriés puissent leur être réservés, que le développement des équipements publics soit cohérent et proportionné et qu'un accompagnement des entreprises en renforce la pérennité. Car, dans le cas contraire, la répartition équilibrée des entreprises serait remise en cause, et la capacité d'attraction du territoire affaiblie aux yeux des chefs d'entreprises pour lesquels le choix même des sites d'accueil paraîtrait regrettable.

Avec 70 entreprises, **Montreuil-Bellay** est le troisième pôle artisanal du territoire du S.Co.T. Le poids démographique a favorisé l'émergence d'activités, à l'instar de Doué-la-Fontaine. La structure artisanale revêt un caractère urbain (la moitié des entreprises sont implantées en centre-ville) renforcé par le potentiel industriel présent sur la commune qui a engendré dans les années 80 le développement d'activités artisanales de production en périphérie urbaine, sur les zones d'activités (27% des entreprises).

Aujourd'hui, on constate un affaiblissement du tissu artisanal de Montreuil-Bellay qui se caractérise par une baisse du nombre d'entreprises sur les dix dernières années, particulièrement dans les services artisanaux de proximité implantés en centre-ville, mais aussi dans les activités de production dont la part a diminué et le nombre de salariés a progressé à un rythme très inférieur à celui de l'ensemble du S.Co.T. La phase actuelle du développement industriel de la commune, orientée vers les activités de la logistique moins consommatrices de services que les industries précédemment implantées, n'a pas favorisé la poursuite du développement des activités artisanales de production qui souffrent globalement de la faiblesse du tissu industriel saumurois.

Evolution de la structure artisanale à Montreuil-Bellay

Indicateurs	Montreuil -Bellay	S.Co.T.
ACTIVITES ARTISANALES		
Evolution du nombre total d'entreprises artisanales de 1995 à 2005	-3%	+4%
Evolution du nombre de services artisanaux de proximité de 1995 à 2005	-9%	+2%
Evolution du nombre de salariés de l'artisanat de 1997 à 2004	+25%	+33%
ACTIVITES ARTISANALES DE PRODUCTION		
- Evolution du nombre d'entreprises de 1995 à 2005	-15%	-1%
- Part dans le tissu artisanal en 1995	19%	17%
- Part dans le tissu artisanal en 2005	16%	16%
- Part dans le total des entreprises de production du S.Co.T. en 1995	7%	100%
- Part dans le total des entreprises de production du S.Co.T. en 2005	6%	100%
- Evolution du nombre de salariés de 1997 à 2004	+19%	+29%
ACTIVITES ARTISANALES DU BATIMENT		
- Evolution du nombre d'entreprises de 1995 à 2005	+16%	+8%
- Part dans le tissu artisanal en 2005	42%	38%
- Densité d'entreprises pour 10 000 habitants	70	55
- Evolution du nombre de salariés de 1997 à 2004	+59%	+27%

Source : RM49 / URSSAF 2005

En revanche, l'essor du secteur du bâtiment a permis de compenser l'affaiblissement des autres activités. Affichant une dynamique largement supérieure à celle du secteur sur l'ensemble du S.Co.T., le bâtiment bénéficie à Montreuil-Bellay d'une implantation géographique favorable à son expansion, à proximité de plusieurs zones urbaines d'importance, Saumur et Doué-la-Fontaine en Maine-et-Loire, mais aussi Chinon, Loudun et Thouars dans les départements voisins.

La majeure partie des entreprises du bâtiment de la commune sont installées dans le centre urbain et les quartiers périphériques. La poursuite de la croissance de ce secteur d'activités à Montreuil-Bellay, poserait la question du redéploiement des établissements vers des zones d'accueil plus adaptées. Autoriser l'accueil de ces activités sur la Z.I. de Méron, permettrait dans un premier temps de répondre à une telle évolution et favoriserait le maintien des entreprises sur la commune.

La commune d'**Allonnes** a vu son tissu artisanal augmenter de plus de 25 % sur les 15 dernières années. L'emploi artisanal y a progressé d'un tiers contre 20% pour l'ensemble du S.Co.T. Ainsi, la commune renforce son influence sur le canton dont le nombre d'entreprises a progressé de 17% sur les 15 dernières années.

La poussée démographique que connaît la commune a permis le maintien de nombreux services de proximité. Elle contribue ainsi à hisser le canton à la première place pour la densité des activités alimentaires sur le territoire du S.Co.T.

Pour autant, l'armature artisanale du chef lieu n'éclipse pas le reste du canton. Vivy et Varennes-sur-Loire, avec un nombre comparable d'entreprises artisanales, jouent également un rôle structurant pour ce secteur Nord du S.Co.T.. Neuillé, dont le nombre d'entreprises a plus que doublé durant ces 10 dernières années, constitue également une composante dynamique de l'espace cantonal.

La ville de **Gennes** constitue aussi un pôle artisanal intermédiaire. Commune à vocation touristique dotée d'une répartition des activités favorable aux services de proximité jusqu'en 1995, la commune a vu son tissu artisanal glisser vers une prédominance des activités du bâtiment et de production au cours des 10 dernières années.

Le bâtiment représente il est vrai à lui seul plus de la moitié des entreprises artisanales dans le canton. L'importance du nombre de résidences secondaires explique pour partie cette sur-représentation et confirme l'importance de ce marché qui s'est fortement développé en Val de Loire. Les entreprises vivent de la rénovation et de l'entretien du bâti local.

Les entreprises implantées dans les communes du sud du canton, à l'arrière du coteau ligérien accèdent généralement, quant à elles, à un marché mixte, répondant à la fois à une demande locale et à des marchés liés à l'extension urbaine de l'agglomération angevine vers le Gennois et le Douessin.

Au total, les pôles structurants sont le point d'ancrage d'une économie artisanale diversifiée, possédant une aire de chalandise propre et un potentiel nécessaire pour jouer le rôle d'animateur de leur bassin rural.

Cependant, les agglomérations angevine et saumuroise développent désormais leur péri urbanisation en direction de ces pôles qui doivent faire face aux conséquences socio-économiques de cet étalement spatial.

L'enjeu majeur pour les pôles structurants du saumurois consiste à renforcer leur rôle de contre-pôle.

Le premier objectif est de limiter les risques d'évasion commerciale vers les pôles extérieurs de premier ou second niveau en soutenant l'artisanat de proximité des centres-urbains faces aux surfaces spécialisées de la périphérie des communes et agglomérations, et en portant un effort tout particulier sur les opérations visant à valoriser et à renforcer l'attractivité des espaces centraux. Les opérations d'urbanisme devront se faire en priorité à proximité des services existants de façon à obtenir un effet d'entraînement mutuel.

Le deuxième objectif est de tirer avantage du tissu de PME-PMI que les pôles structurants possèdent afin d'attirer d'autres entreprises.

Cela peut se faire sous la forme d'opérations concertées d'aménagement et d'urbanisme.

En raison d'un niveau de peuplement assez bas et de la faiblesse du niveau de revenu des foyers dans certains cas, les activités artisanales de proximité ne trouvent généralement pas dans les communes rurales de moins de 700 habitants, les marchés potentiels indispensables à leur rentabilité.

Les communes qui se concentrent dans « l'arrière-pays », peu peuplées (≈ 400 habitants) aux rares équipements publics, constituent le plus souvent des bourgs ruraux dévitalisés.

Ces situations n'empêchent pas pour autant les entreprises du bâtiment et de la production de s'y développer pour constituer l'essentiel du tissu économique avec les exploitations agricoles et viticoles.

Néanmoins, certaines communes, par exemple Concourson-sur-Layon, Le-Coudray-Macouard, Coutures, Louresse-Rochemenier, Neuillé ou encore Saint-Georges-sur-Layon, ont su maintenir des services à la population et retenir des activités du bâtiment et de production. La présence d'un marché local dynamique pour certaines ou la proximité d'infrastructures routières de premier plan pour d'autres, apportant une activité liée aux déplacements, ont créé les conditions du maintien d'un tissu artisanal diversifié.

Le cas particulier de la commune de Montsoreau (544 habitants) est tout aussi intéressant. Avec ses 16 entreprises artisanales, cette commune bénéficie de la plus forte densité artisanale du territoire du S.Co.T. (331 entreprises pour 10 000 habitants). La vocation touristique de Montsoreau mais aussi la continuité urbaine avec la commune résidentielle de Candès-Saint-Martin (37) explique que le tissu artisanal soit aussi dense et diversifié. Celui de Fontevraud-l'Abbaye lui est comparable, offrant un bon niveau de desserte de proximité.

Dans les communes rurales enclavées, l'environnement socio-économique peu propice à l'installation de services de proximité ne doit pas porter préjudice aux populations résidentes en les privant d'une desserte en produits de première nécessité.

En conséquence, l'objectif prioritaire pour les entreprises de proximité reste l'élargissement de leur marché et la modernisation des outils de production et des points de vente.

La mobilisation de moyens financiers est indispensable dans ces communes ainsi que la solidarité intercommunale et la concertation avec les professionnels.

Grille de synthèse des risques et des potentialités artisanales par pôle territorial

POLES	RISQUES	POTENTIALITES
<p>POLE URBAIN PRINCIPAL</p>	<p>Coût à l'installation élevé, Population artisanale âgée Changement de destination des locaux irréversible (tertiarisation du centre-ville)</p> <p>Environnement concurrentiel, déséquilibré Saturation des infrastructures routières</p> <p>Raréfaction du foncier et de l'immobilier professionnel (coût, contraintes réglementaires, urbanistiques,...)</p> <p>⇒ Evasion des savoir-faire techniques Réduction de la taille des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • perte des capacités de formation et d'emploi • Transfert des activités à forte V.A. à l'extérieur du territoire, • diminution de la fonction d'animation du centre-ville et de réponse aux besoins de première nécessité. 	<p>Rôle polarisant pour les services aux entreprises (sous conditions d'un développement de filières innovantes)</p> <p>Seuil de population attractif pour les activités de services et soins à la personne</p> <p>Pôle catalyseur de marchés liés au tourisme et aux activités de loisir dont profitent les entreprises artisanales dans leur ensemble</p> <p>Potentiel de reconversion d'espaces libres et de friches industrielles (à explorer).</p>
<p>PORTES D'AGGLOMERATION</p>	<p>Saturation des espaces dédiés aux activités par rapport aux zones d'habitat.</p> <p>⇒ Evasion des entreprises non liées à un marché local et de leurs actifs vers des pôles urbains intermédiaires</p>	<p>Développement endogène des activités</p>

<p>POLES STRUCTURANTS ET INTERMEDIAIRES</p>	<p>Développement de l'habitat éloigné du pôle économique central</p> <p>Concurrence renforcée des pôles de grande distribution périphériques</p> <p>Articulation complexe entre zones d'activités de bassin rural et les zones artisanales de proximité communales</p>	<p>Aire de chalandise propre et attractivité résidentielle</p> <p>Présence d'implantations industrielles favorables au développement d'autres activités économiques</p> <p>Une fonction de contre-pôle d'équilibre</p> <p>Des réserves foncières peu contraintes</p>
<p>BOURGS RURAUX</p>	<p>Réglementation urbaine restrictive avec peu d'alternatives locales favorables à l'implantation d'entreprises</p> <p>Peu d'entreprises employeurs</p> <p>Des services sous-représentés</p> <p>Seuils de viabilité des activités de services abaissés dans les cas de déclin démographique.</p>	<p>Espaces disponibles, à valoriser</p> <p>Seuils d'apparition d'équipements artisanaux précoces, voir déconnecté du contexte socio-démographique pour certaines activités ne dépendant pas d'un marché local</p> <p>Développement des marchés résidentiels et touristiques</p> <p>Meilleure résistance des entreprises des communes situées dans l'aire d'attraction des centres urbains.</p>

3.2 IMPACT DES FACTEURS MACRO-ENVIRONNEMENTAUX

Les risques et les potentialités qui animent le secteur artisanal dépendent structurellement des fonctions territoriales qu'exercent les différents pôles de l'aire du S.Co.T.

A côté des forces socio-démographiques et des aménagements structurants d'un territoire, il convient également de prendre en compte les facteurs macro environnementaux, vecteurs, eux aussi, de l'évolution du secteur artisanal en saumurois.

D'ordre réglementaire, technologique, socio-culturel, ou encore financier, ils ont un impact direct sur les métiers, sur l'organisation de l'entreprise, sur son implantation et son développement dans les territoires.

La mesure de ces facteurs nécessiterait une analyse approfondie qui sort du champ de la présente étude. Une classification sommaire suffit toutefois à identifier leurs effets et les enjeux qu'ils soutendent.

LES FACTEURS REGLEMENTAIRES

Une première catégorie comprend les mesures liées à la protection des espaces et des sols et notamment les règlements d'urbanisme, les règlements de zones protégées et sauvegardées, les règlements de zones soumises à des risques naturels.

La deuxième catégorie traite des mesures de protection de l'environnement applicables aux résidus de productions (déchets et emballages, rejets, produits dangereux, et de consommations énergétiques, etc.).

Les normes sanitaires constituent un troisième groupe de contraintes réglementaires qui s'appliquent principalement aux productions elles-mêmes et aux lieux dans lesquels elles sont réalisées, stockées ou transportées.

La réglementation du travail qui concerne la ressource humaine de l'entreprise représente la quatrième catégorie.

Enfin, la sphère juridique s'étend à une dernière catégorie, celle du droit des affaires dont les évolutions permanentes contraignent l'entreprise dans ses relations avec ses clients et ses fournisseurs.

LES FACTEURS TECHNOLOGIQUES

Les activités artisanales se caractérisent par l'intervention de l'homme sur la matière. L'apprentissage du geste et sa reproduction sont possibles grâce à l'emploi d'instruments, grâce à l'utilisation d'outillage et de matériels. Les métiers sont par conséquent exercés en employant un savoir-faire technique dont l'expression dépend de moyens technologiques mis en oeuvre pour :

- l'utilisation des ressources énergétiques (technologie de substitution)
- l'extraction, la récolte ou l'élevage de la matière brute et sa première transformation,
- la réalisation du produit intermédiaire et du produit fini,
- le transport, le stockage et la conservation,
- la conception, la mesure et le contrôle,
- la gestion et la commercialisation.

LES FACTEURS SOCIO-CULTURELS

Le profil socio-culturel de la population d'un territoire a une influence sur l'adaptation des modes de production artisanaux. L'évolution du comportement d'achat des clients, le niveau de savoir de ses salariés, l'existence et la proximité de formations au métier, l'accès à une diversité de médias de communication sont autant de facteurs déterminants pour la compétitivité de l'entreprise.

LES FACTEURS FINANCIERS

Jouant à la fois le rôle de levier de développement et celui d'indicateur de contrôle de la performance, la ressource financière modèle l'organisation de l'entreprise et sa stratégie sur ses marchés. La proximité d'intermédiaires financiers, l'existence de dispositifs de garanties et de relais de financement, la densité du tissu d'entreprises produisant dans l'économie locale des flux financiers importants (valeur ajoutée et investissements), la richesse des ménages, sont des atouts pour l'implantation et la pérennisation des entreprises en général et artisanales en particulier.

Selon que l'événement déclencheur du facteur considéré se produit ou non, l'évolution à attendre pour le territoire en terme d'aménagement et de gestion de l'espace est positive ou négative.

Facteurs impactant l'entreprise artisanale	Evolutions + ou - à attendre pour le territoire
TECHNOLOGIQUES	<p>Abaissement du seuil d'apparition des équipements artisanaux dans les territoires ruraux (intégration des TIC)</p> <p>+ Développement d'espaces d'accueil spécialisés (laboratoires, ateliers automatisés, TIC, etc.) Accroissement de l'implantation de bases régionales de services aux entreprises dans les domaines du conseil, de la maintenance et du contrôle.</p>
	<p>- Concentration des entreprises et des savoirs, réduction des capacités d'emplois locales et évasion des richesses. Renforcement de la spécialisation des espaces fonciers urbains.</p>
SOCIO-CULTURELS	<p>+ Effet d'attraction de CSP diversifiées</p>
	<p>- Tertiarisation et désanimation des centres urbains. Perte de la desserte de proximité accélérant les migrations de population au profit des agglomérations et de leur étalement péri-urbain. Disparition de savoir-faire entraînant des pertes irréversibles d'emplois qualifiés.</p>
FINANCIERS	<p>+ Effet de levier, développement de la production dans l'économie locale Maintien de la qualité et de la diversité de la demande génératrice d'activités nouvelles et d'emplois Accroissement des recettes fiscales</p>
	<p>- Augmentation de la taille des entreprises pouvant entraîner la concentration des ressources du territoire et l'évasion des capacités économiques vers les sièges sociaux de groupes régionaux ou nationaux. Réduction des parts des marchés.</p>
REGLEMENTAIRES	<p>+ Amélioration du cadre de vie, préservation de l'environnement Image positive et attractivité du territoire renforcées</p>
	<p>- Consommation supplémentaire d'espaces pour les activités contraintes par les normes (laboratoires des métiers de bouche, aires de stockage des produits et déchets, équipements de conservation des denrées, etc.) Frein à la transmission pour les entreprises ne répondant plus aux normes (coût d'investissement) Diminution de l'emploi dans les entreprises par effet de seuil Coût pour les collectivités du développement de zones d'activités et d'infrastructures de communication pour l'accueil des entreprises du bâtiment et de la production contraintes à « l'exil extra-urbain » *, ou empêchées d'occuper des espaces ruraux (protection nature, risques, etc.) Augmentation des goulots d'étranglement routiers en zone péri-urbaine</p>

3.3 ENJEUX TERRITORIAUX ET OBJECTIFS STRATEGIQUES

Pôle	Enjeux territoriaux	Objectifs concernant le secteur artisanal
Pôle principal	<p>Affirmer le rôle de pilote dans le bassin économique saumurois</p> <p>Assurer une fonction de centralité entre Angers et Tours et interrégionale s'appuyant notamment sur des coopérations socio-économiques avec les bassins voisins du Thouarsais, du Loudunnais, du Chinonais, ou encore du Bourgueillois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des entreprises des espaces d'accueil, de développement et de transfert d'activité. • Préserver les espaces artisanaux de centre-ville. • Favoriser l'implantation d'activités génératrices de sous-traitance et de service aux entreprises. • Conforter l'attractivité résidentielle des centres de quartier susceptibles d'accueillir des services de proximité. • Intégrer l'artisanat dans les opérations d'urbanisme et de reconquête urbaine du centre-ville. • Lever les contraintes spécifiques qui pèsent sur l'activité en zone urbaine (accessibilité, coût du foncier, signalétique, gestion des déchets, etc....).
Portes d'agglomération	<p>Profiter de la proximité du pôle principal tout en lui fournissant les espaces complémentaires nécessaires à son développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les rapports de complémentarité économique entre l'artisanat et les autres activités. • Valoriser les infrastructures collectives pour capter les implantations de l'artisanat de production et de service aux entreprises. • Favoriser l'insertion et le développement des entreprises artisanales dans les zones d'activités.
Pôle structurant intermédiaire	<p>Jouer le rôle d'épine dorsale de son bassin rural et d'appui au rayonnement économique du pôle principal</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la diversification des activités et la mixité des espaces urbains. • Soutenir les services de proximité. • Développer les infrastructures et les services favorisant les relations économiques intercommunales. • Valoriser les centres-villes en y affirmant les fonctions alimentaires et tertiaires de l'artisanat.

Bourg rural	<p>Eviter la désertification et la déprise démographique dans les bourgs dévitalisés</p> <p>Mais maîtriser les développements urbains dans les communes appartenant à la 3^{ème} couronne angevine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer et compléter la desserte de proximité alimentaire destinée à la population locale. • Soutenir la pérennité des services artisanaux existants. • en freinant l'évasion commerciale. • et en favorisant la croissance des entreprises sur les marchés à l'extérieur de l'espace communal. • Offrir aux entreprises nouvelles ou en développement des espaces d'accueil de niveau communal.
-------------	---	--

3.4 INTERVENTIONS PRÉCONISÉES

Pôle	Interventions	Moyens
Pôle principal	<p>Favoriser l'implantation commerciale concertée</p> <p>Soutenir le développement endogène</p> <p>Développer les compétences dans les entreprises</p> <p>Préserver la mixité des fonctions urbaines</p> <p>Accompagner la micro-délocalisation</p> <p>Faire la promotion des acteurs économiques existants</p>	<p>Animation concertée du centre-ville.</p> <p>Maintien des axes de convergence et renforcement des liaisons inter-quartiers.</p> <p>Planification, études ad'hoc partenariales des projets urbains.</p> <p>Adaptation des règlements d'urbanisme.</p> <p>Anticipation du développement et de la transmission des services de proximité et traduction dans le projet urbain.</p> <p>Aides aux investissements productifs et à la modernisation des locaux.</p> <p>Maintien d'une offre publique de sites de transferts adaptés à l'artisanat.</p> <p>Proposer des formations ayant des débouchés locaux, valoriser les savoir-faire.</p> <p>Développer l'évènementiel professionnel et le tourisme d'affaires.</p>
Portes d'agglomération	<p>Soutenir l'accueil d'entreprises donneurs d'ordre de l'artisanat de production.</p> <p>Etendre les zones d'activités et mieux intégrer les entreprises dans leur environnement.</p>	<p>Veille, prospection, identification des filières et des besoins.</p> <p>Aides financières aux investissements productifs.</p> <p>Etudes d'opportunité, phasage, partenariats technique et financier.</p> <p>Recherche d'espaces à reconvertir en encourageant à une implantation dans les zones d'activité.</p> <p>Concevoir au sud de Saumur une liaison est-ouest connectant les zones d'activités des communes entre elles et au réseau routier national.</p>

<p>Pôle d'appui structurant intermédiaire</p>	<p>Créer des points d'ancrages centraux pour les activités de proximité en lien avec les programmes de logements.</p> <p>Jouer la complémentarité des services en évitant le mitage commercial.</p> <p>Capter des implantations nouvelles.</p> <p>Organiser la mobilisation des professionnels pour l'action collective.</p> <p>Soutenir le développement endogène.</p>	<p>Aménagement des centres-urbains.</p> <p>Incitation au regroupement des points de vente, développement rationnel des animations commerciales et festives des espaces centraux.</p> <p>Aides à la modernisation des points de ventes.</p> <p>Partenariats avec les acteurs du développement économique, programmation de l'offre publique d'espaces d'accueil communaux et de bassin.</p> <p>Aides sectorielles à l'investissement.</p> <p>Adaptation des règlements d'urbanisme tenant mieux compte de la pluralité de demandes foncières des entreprises artisanales, anticipation des besoins d'espaces des entreprises en relation avec les communes voisines.</p>
<p>Bourg rural</p>	<p>Favoriser la transmission des entreprises pour le maintien des services de proximité existants.</p> <p>Favoriser l'attractivité des points de vente et leur regroupement.</p> <p>Accueillir de nouvelles entreprises non liées à un marché local.</p>	<p>Accompagnement, aides à la modernisation, aides à l'acquisition, aides au dernier commerce, aides financières aux matériels de tournées et de dépôt, formation commerciale des dirigeants.</p> <p>Eviter autant que possible une implantation résidentielle éloignée ne favorisant pas le transit par le centre-bourg, au risque d'encourager une évasion commerciale au profit de pôles urbains voisins.</p> <p>Densifier l'habitat de centre-bourg. Relier les zones d'habitat périphériques aux espaces économiques du centre-bourg par des voies de circulation douce, des cheminements piétonniers et organiser le stationnement du chaland.</p> <p>Permettre le changement de destination des immeubles existants, notamment dans les zones A et N, pour y accueillir des activités du bâtiment et de la production.</p> <p>Création de zones d'activités de dimension communale ayant un potentiel d'extension à proximité d'axes de desserte directe.</p>

Conclusion

Les entreprises artisanales du territoire du S.Co.T. ont aujourd'hui un profil nouveau. La recherche de compétitivité a conduit à de fortes améliorations de leur gestion, à repenser leur organisation du travail. Les effets de la réglementation et de l'aménagement du territoire, la généralisation de l'usage des technologies modernes ont également contribué à leur donner un nouveau visage en matière de productivité, de réactivité face au marché, évolutions qui en font un gisement important pour la création de richesses et le développement de l'emploi dans les communes.

Cette mutation imposée par la transformation globale de nos économies s'accompagne d'une exigence accrue de disposer de ressources de qualité au niveau local. Le chef d'entreprise artisanale est attentif aux équipements publics utiles à son entreprise, aux réseaux de communication qui sont mis à sa disposition, aux emplacements aménagés sur lesquels il installe ses établissements, mais aussi au cadre de vie qui lui est offert.

Compte-tenu de l'hétérogénéité de l'environnement socio-économique du territoire du S.Co.T., les phases de diagnostics territorial et artisanal ont permis de dresser des orientations appropriées à toutes les typologies de communes et de tissus artisanaux rencontrés.

Si la Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagne les chefs d'entreprises artisanales dans leur effort pour agir sur leurs milieux d'activité, il paraît essentiel que les décideurs politiques créent les conditions localement favorables au développement de leurs activités. Les projets et la capacité de croissance durable dont l'artisanat peut être porteur ne pourront s'exprimer que par la mise en cohérence des besoins des entreprises et des choix des élus dans les domaines :

- du développement et de la diversification des espaces d'accueil des entreprises, et des infrastructures d'échange,
- de l'ajustement des réglementations d'urbanisme,
- du soutien aux programmes d'actions en faveur de l'artisanat.

Annexes

Qu'est-ce qu'une entreprise artisanale

Caractéristiques des sites d'accueil
selon l'importance pour l'exercice de chaque activité artisanale

Carte des sites aménagés d'implantation artisanale

Les communes du S.Co.T. Saumurois et leur appartenance
aux collectivités territoriales

QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE ARTISANALE

Les critères définissant l'entreprise artisanale

Le critère d'activité : l'entreprise du secteur des métiers doit avoir une activité, soit de :

- production
- transformation
- réparation
- prestation de services.

Le critère dimensionnel : à la date de l'immatriculation, le nombre de salariés est limité à 10 dans le cas le plus général, non compris :

- les conjoints
- les ascendants, descendants
- les collatéraux
- les apprentis dans la limite de 3
- les salariés handicapés dans la limite de 3.

Ce chiffre peut cependant être porté à 15 tout en restant immatriculé au répertoire des Métiers :

- pendant 3 ans pour toute entreprise ayant dépassé le nombre prévu de salariés,
- indéfiniment pour toute entreprise dont le chef a la qualification d'Artisan ou de Maître Artisan.

Les textes de référence

■ Loi n° 96-603 du 5 juillet 1996

Art.19 - I. - Doivent être immatriculées au répertoire des métiers ou au registre des entreprises visé au IV ci-après les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'Etat après consultation de l'assemblée permanente des chambre de métiers (...).

■ Décret n° 98-247 du 2 avril 1998 - Annexe
Décret n° 2006-80 du 25 janvier 2006 - article 4

Décret relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers

Liste des activités donnant lieu à l'immatriculation au répertoire des métiers avec leur correspondance dans les codes de la NAF.

Annexe

Modifié par Décret n° 2006-80 du 25 janvier 2006 art. 4 (JORF 27 janvier 2006).

Métiers de l'alimentation.

Boulangerie-pâtisserie, biscotterie-biscuiterie, pâtisserie de conservation (sauf terminaux de cuisson), 15.8A à D/15.8 F.

Transformation de viande, boucherie, charcuterie, 15.1/52.2 C ; 52.6 D partiel : commerce de détail de viandes et produits à base de viandes sur éventaires et marchés.

Conservation et transformation des produits de la mer, poissonnerie, 15.2/52.2 E ; 52.6 D partiel : commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques sur éventaires et marchés.

Fabrication de produits laitiers, 15.5 A à D.

Fabrication de glaces et sorbets, chocolaterie et confiserie, 15.5 F/15.8 K.

Conservation et transformation de fruits et légumes, 15.3.

Autres transformations de produits alimentaires (sauf activités agricoles et vinification), 15.4 / 15.6 / 15.7 / 15.8 H / 15.8 M à V / 15.9.

Métiers du bâtiment.

Préparation des sites et terrassement, 45.1 A / 45.1 B.

Maçonnerie et autres travaux de construction, 45.2 A à F / 45.2 N à V.

Couverture, plomberie, chauffage, 45.2 J à L / 45.3 E : 45.3 F.

Menuiserie, serrurerie, 45.4 C / 45.4 D.

Travaux d'installation électrique et d'isolation, 45.3 A / 45.3 C / 45.3 H.

Aménagement, agencement et finition, 45.4 A / 45.4 F à M.

Location avec opérateurs de matériel de construction, 45.5.

Travaux sous-marins de forage, 45.1 D.

Activités artisanales extractives, 10.3 / 14 ; 13.2 Z partiel.

Orpaillage.

Métiers de fabrication.

Transformation des fibres, tissage, ennoblissement, 17.1 / 17.2 / 17.3.

Fabrication d'articles textiles, notamment par les couturières, les tailleurs et les modistes ; autres fabrications du textile et de la maille, 17.4 / 17.5 / 17.6 / 17.7 / 18.2.

Fabrication de vêtements en cuir et fourrure, 18.1 / 18.3.

Travail du cuir et fabrication de chaussures, 19.

Fabrication et réparation d'articles d'horlogerie et bijouterie, 33.5 / 36.2.

Fabrication d'instruments de musique, 36.3.

Fabrication d'articles de sport, de jeux et de jouets, 36.4 / 36.5.

Fabrication et réparation de meubles, 36.1 (sauf 36.1 K)

Travail du bois, du papier et du carton, 20/21.

Imprimerie (sauf journaux), reliure et reproduction d'enregistrements, 22.2 C / 22.2 E / 22.2 G / 22.2 J / 22.3.

Travail du verre et des céramiques, 26.1 à 3.

Fabrication de matériel agricole, de machines et d'équipements et de matériel de transport, 29 / 34 / 35.

Fabrication et réparation de machines de bureau, de matériel informatique, de machines et appareils électriques, d'équipements de radio, de télévision et de communication, 30 / 31 / 32 / 72.5.

Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique, 33.1 à 3 ; 33.4A partiel : fabrication de lunettes sauf verres ; 33.4 B : fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique.

Transformation de matières nucléaires, 23.3.

Fabrication et transformation des métaux ; produits chimiques (sauf principes actifs, sang et médicaments), caoutchouc, matières plastiques et matériaux de construction, 24 (sauf 24.4A, à l'exclusion de la fabrication d'édulcorants de synthèse, et 24.4 C) / 25 / 26.4 à 8 / 27 / 28.

Taxidermie, 36.6 E partiel.

Autres fabrications diverses (sauf taxidermie), 36.6A / 36.6 C / 36.6 E.

Récupération, 37.

Métiers de service.

Réparation automobile, 50.2 ;50.4 partiel : entretien et réparation de motocycles.

Cordonnerie et réparation d'articles personnels et domestiques, 52.7.

Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique, 72.5.

Blanchisserie et pressing (sauf libre-service), 93.0A / 93.0 B.

Coiffure, 90.3D.

Soins de beauté, 93.0 E.

Réparation d'objets d'art, 36.1 K / 92.3 A partiel.

Finition et restauration de meubles, dorure, encadrement, 36.1 K.

Spectacle de marionnettes, 92.3 KP partiel.

Préparation de plantes et de fleurs et compositions florales, 52.4 X / 52.6 E partiel.

Travaux photographiques, 74.8 A / 74.8 B.

Etalage, décoration, 74.8 K partiel.

Taxi et transports de voyageurs par voitures de remise, 60.2 E.

Ambulances, 85.1 J.

Contrôle technique, 74.3 A.

Déménagement, 60.2 N.

Pose d'affiches, travaux à façon, conditionnement à façon, 74.4 A partiel ; 74.8D ; 74.8 F partiel : travaux à façon, à l'exclusion des services de traduction et de domiciliation.

Ramonage, nettoyage, entretien de fosses septiques et désinsectisation, 74.7 ;90.0 A partiel.

Maréchalerie, 92.7 C partiel.

Embaumement, soins mortuaires, 93.0 G partiel.

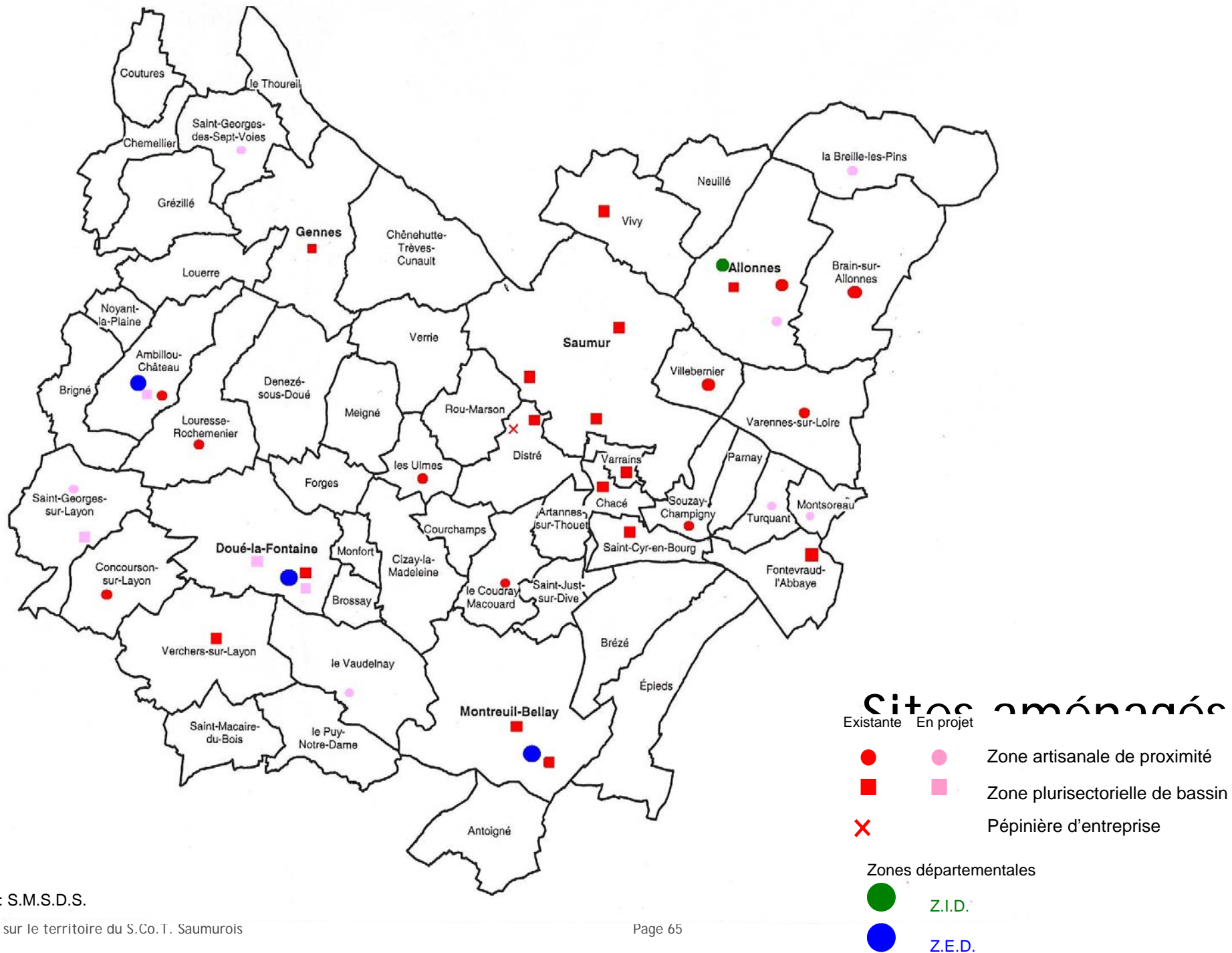
Toilettage d'animaux de compagnie, 93.0 N partiel.

ANNEXE 2

CARACTERISTIQUES DES SITES D'ACCUEIL SELON L'IMPORTANCE POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE

ACTIVITE	LOCALISATION				ACCES				EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS			
	centre urbain (ville, bourg, quartier)	tissu urbain diversifié	périphérie spécifique (Z.A.spécialisée, carrefour, ...)	périphérie ordinaire (Z.A., lot, Artisanal, village, hameau)	piéton	voiture	camionnette	poids lourd	moins 70 m ²	70 à 300 m ²	300 à 700 m ²	plus 700 m ²
ALIMENTATION												
Boulangerie-Pâtisserie	X		X		X	X	X			X		
Boucherie-Charcuterie	X		X		X	X	X			X		
Poissonnerie	X		X		X	X	X		X			
BATIMENT						X						
Ouvrages de bâtiment		X	X	X		X	X	X		X	X	X
Installation, finition		X	X	X		X	X	X		X	X	X
Ouvrages de Génie civil				X		X	X	X			X	X
Terrassement				X		X	X	X			X	X
PRODUCTION						X						
Décoration		X		X		X			X	X	X	
Ameublement		X		X		X	X			X	X	X
Agro-alimentaire		X		X		X	X	X			X	X
Imprimerie		X	X	X		X	X			X	X	
Textile, cuir		X	X	X		X				X	X	
Mécanique, Matériels électriques		X	X	X		X	X			X	X	
Matériels de précision		X	X	X		X	X			X	X	
Matériel divers		X	X	X		X				X	X	
Produits pour le bâtiment		X	X	X		X	X	X		X	X	
Bois, métallurgie		X	X	X		X	X	X		X	X	
REPARATION						X						
Réparateur, installateur équipements ménagers		X		X		X	X		X	X		
Véhicules			X	X		X	X	X			X	X
Mécanique auto		X	X	X		X	X			X	X	X
SERVICES						X						
Coiffure	X		X		X	X			X			
Soins de beauté	X		X		X	X			X			
Cordonnerie-pressing	X		X		X	X	X		X			
Couture sur mesure	X	X	X			X			X			
Fleurs	X		X		X	X	X		X	X		
Transports			X	X		X	X	X				X
Informatique		X	X	X		X	X			X	X	

CARTE DES SITES AMENAGES D'IMPLANTATION ARTISANALES



LES COMMUNES DU S.CO.T. SAUMUROIS ET LEUR APPARTENANCE AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Communes	Code commune	Canton	Code canton	Communauté de communes	Arrondissement	Pop. RGP 99
Allonnes	49002	Allonnes	27	Saumur Loire Développement	Saumur	2556
Ambillou-Château	49003	Gennes	15	Gennois	Saumur	807
Antoigné	49009	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	414
Artannes-sur-Thouet	49011	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	399
Brain-sur-Allonnes	49041	Allonnes	27	Saumur Loire Développement	Saumur	1793
Brézé	49046	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	1299
Brigné	49047	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	316
Brossay	49053	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	243
Chacé	49060	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	1309
Chemellier	49091	Gennes	15	Gennois	Saumur	456
Chênehutte-Trèves-Cunault	49094	Gennes	15	Gennois	Saumur	1102
Cizay-la-Madeleine	49100	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	412
Concourson-sur-Layon	49104	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	545
Courchamps	49113	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	430
Coutures	49115	Gennes	15	Gennois	Saumur	478
Dénezé-sous-Doué	49121	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	404
Distré	49123	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	1217
Doué-la-Fontaine	49125	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	7455
Epieds	49131	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	545
Fontevraud-l'Abbaye	49140	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	1189
Forges	49141	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	197
Gennes	49149	Gennes	15	Gennois	Saumur	1946
Grézillé	49154	Gennes	15	Gennois	Saumur	396
La-Breille-les-Pins	49045	Allonnes	27	Saumur Loire Développement	Saumur	444
Le Thoureil	49346	Gennes	15	Gennois	Saumur	360

Communes	Code commune	Canton	Code canton	Communauté de communes	Arrondissement	Pop. RGP 99
Le-Coudray-Macouard	49112	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	865
Le-Puy-Notre-Dame	49253	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	1236
Les Ulmes	49359	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	478
Les-Verchers-sur-Layon	49365	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	813
Louerre	49181	Gennes	15	Gennois	Saumur	372
Louresse-Rochemenier	49182	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	613
Meigné	49198	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	314
Montfort	49207	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	111
Montreuil-Bellay	49215	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	4117
Montsoreau	49219	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	544
Neuillé	49224	Allonnes	27	Saumur Loire Développement	Saumur	869
Noyant-la-Plaine	49230	Gennes	15	Gennois	Saumur	180
Parnay	49235	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	460
Rou-Marson	49262	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	599
Saint-Cyr-en-Bourg	49274	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	1070
Saint-Georges-des-7-Voies	49279	Gennes	15	Gennois	Saumur	570
Saint-Georges-sur-Layon	49282	Doué-la-Fontaine	13	Région de Doué-la-Fontaine	Saumur	591
Saint-Just-sur-Dive	49291	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	347
Saint-Macaire-du-Bois	49302	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	387
Saumur	49328	Saumur	99	Saumur Loire Développement	Saumur	29891
Souzay-Champigny	49341	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	678
Turquant	49358	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	448
Varennes-sur-Loire	4361	Allonnes	27	Saumur Loire Développement	Saumur	1800
Varrains	49362	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	1146
Vaudelnay	49364	Montreuil-Bellay	20	Saumur Loire Développement	Saumur	1058
Verrie	49370	Saumur Sud	29	Saumur Loire Développement	Saumur	388
Villebernier	49374	Allonnes	27	Saumur Loire Développement	Saumur	1349
Vivy	49378	Allonnes	27	Saumur Loire Développement	Saumur	1873

Liste des territoires cités

Allonnes	
Ambillou-Château	
Antoigné	
Artannes-sur-Thouet	
Brain-sur-Allonnes	
Brézé	
Brigné	
Brossay	
Chacé	
Chemellier	
Chênehutte-Trèves-Cunault	
Cizay-la-Madeleine	
Concourson-sur-Layon	
Courchamps	
Coutures	
Dénezé-sous-Doué	
Distré	
Doué-la-Fontaine	
Epieds	
Fontevraud-l'Abbaye	
Forges	
Gennes	
Grézillé	
La-Breille-les-Pins	
Le Thoureil	
Le-Coudray-Macouard	
Le-Puy-Notre-Dame	
Les Ulmes	
Les-Verchers-sur-Layon	
Louerre	
Louresse-Rochemenier	
Meigné	
Montfort	
Montreuil-Bellay	
Montsoreau	
Neuillé	
Noyant-la-Plaine	
Parnay	
Rou-Marson	
Saint-Cyr-en-Bourg	
Saint-Georges-des-7-Voies	
Saint-Georges-sur-Layon	
Saint-Just-sur-Dive	
Saint-Macaire-du-Bois	
Saumur	
Souzay-Champigny	
Turquant	
Varennes-sur-Loire	
Varrains	
Vaudelnay	
Verrie	
Villebernier	
Vivy	
	Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
	Communauté de Communes de Doué-la-Fontaine
	Communauté de Communes du Gennois
	Canton Allonnes Canton Doué-la-Fontaine Canton Gennes Canton Montreuil-Bellay Territoire Saumur Sud Territoire Saumur Ville
	Territoire S.Co.T. Arrondissement Département Région

